Afeas
ASSOCIATION FÉMINISTE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

Marquer notre avenir

60e congrès provincial

2026

Les **11**,**12** et **13 septembre**
Drummondville



CRÉDITS

Mot de la présidente

Lise Courteau

Rapport d'activités

Marianne Pertuiset-Ferland, Sylvanie Nguyen,
Lise Gratton, Thérèse Matumona, Emma Saffar

Comités provinciaux

Sylvanie Nguyen
Lise Courteau

Communications, relations publiques et dossiers politiques

Marianne Pertuiset-Ferland

Propositions soumises à l'étude

Lise Courteau

La traduction et la reproduction totale ou partielle de la présente publication à des fins non commerciales sont autorisées à la condition d'en mentionner la source complète.

Femmes et Égalité des genres Canada

Québec

Afeas
ASSOCIATION FÉMINISTE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE
La force de l'égalité

Partenaire du 60e congrès

Desjardins
Caisse de Drummondville

5999, rue de Marseille, Montréal (Québec) H1N 1K6
Téléphone : (514) 251-1636 | Télécopieur : (514) 251-9023
Courriel : info@afeas.qc.ca | Internet : www.afeas.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

Programme du congrès **4**

Rapport d'activités **7**

Mot de la présidente 8

Conseil d'administration 2025-2026 10

L'équipe du siège social 11

L'Afeas 2025-2026 en chiffres 12

Introduction 13

1.Gouvernance et vie associative

- Congrès et assemblée générale annuelle 14
- Conseil d'administration provincial 16
- Comité Formation 20
- Comité Guide d'animation 22
- Comité Communications 23
- Comité Inclusion et EDI 25
- Comité Concours 27
- Comité de la revue "Femmes d'ici" 28
- Comité des Résolutions 29

2. Développement stratégique 30

3. Plannification stratégique 33

4. Valeurs 36

5. Activités éducatives 38

6. Projets majeurs 45

7. Communications 49

8. Relations publiques et dossiers politiques 55

9. Régie interne 67

10. Remerciements 73

60e Assemblée générale provinciale **76**

- Procès-verbal de la 59e AGA provinciale 77
- Règles de procédures 99
- Propositions à adopter 101

PROGRAMME

Vendredi 11 septembre 2026

ACTIVITÉ	HEURE
12h30	**Inscription et remise des cocardes**
14h00	**Mot de bienvenue**
14h20	**Conférence d'ouverture de Louise Cordeau, présidente du Conseil du statut de la femme du Québec**
15h10	**Pause**
15h20	**Assemblée générale annuelle (60e AGA) :** - Ouverture et vérification du quorum - Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée - Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal - Présentation des états financiers - Période de questions et adoption des rapports - Nomination de l'auditeur 2027 - Dépôt du rapport annuel et rapport de la présidente - Questions et adoption - Désignation des présidentes de délibération - Adoption des règles de procédure
16h50	**Pause (récupération des chambres)**
18h00	**Lancement des festivités du 60e anniversaire – accueil animé (Troupe Mackinaw)**
18h30	**Souper spectacle (allocution du maire, animation et performance artistique)**
19h30	**Remise des prix provinciaux, témoignages et hommages**
Soirée	**Prestations artistiques et moments festifs**

Samedi 12 septembre 2026

HEURE	ACTIVITÉ
07h00	**Déjeuner**
08h30	**Ouverture de la journée et présentation des résultats de la démarche stratégique avec Parallèle (suite après la pause)**
10h00	**Pause**
11h00	**Table ronde – réflexions sur l'avenir de l'Afeas**
12h00	**Dîner**
13h30	**Étude des propositions**
15h00	**Temps libre / préparation de la salle**
	Soirée Gala - ouverte au public
15h15	**Cocktail et kiosques (service de bar payant)**
16h45	**Mot de bienvenue**
17h00	**Panel avec invitées d'honneur : Pauline Marois, Céline Galipeau et Léa Clermont-Dion**
18h30	**Souper Gala 4 services** **Prestation musicale de l'orchestre SymphoPop**
Soirée	**Allocutions, tirage, et soirée dansante**

Dimanche 13 septembre 2026

HEURE	ACTIVITÉ
07h30	**Déjeuner**
09h00	**Nomination de la présidence et du secrétariat d'élection**
09h10	**Présentation de la planification stratégique 2026-2029**
	Présentation du siège social : - Guide d'animation et programmation - Projet rassembleur - Projet Équité diversité et inclusion - Nouveau site web - Suivis de la Coalition nationale pour l'équité du travail invisible
09h45	**Pause**
09h55	**Table ronde – approfondissement des enjeux**
12h00	**Dîner (boîte à lunch) et élections des officières provinciales**
13h00	**Remerciements aux administratrices sortantes**
14h00	**Présentation du CA provincial 2026-2027 et résultats des élections - Installation du conseil d'administration**
14h20	**Activité de clôture – flashmob «Marquer notre avenir »**
14h30	**Levée de l'assemblée**

RAPPORT DES ACTIVITÉS 2025 - 2026

Afeas
ASSOCIATION FÉMINISTE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Marquer notre avenir : 60 ans d’audace et d'action !

Ce thème, choisi pour notre 60e anniversaire, résonne avec une force toute particulière cette année. Il ne s'agit pas seulement de célébrer six décennies de luttes, de solidarité et d'impact réel dans nos communautés, mais bien de poser les jalons de ce que j'ose appeler : le congrès du futur.

L'Afeas a toujours su évoluer avec son temps, et l'année qui s'ouvre devant nous sera placée sous le signe des nouveautés et des grands changements. Nous sommes à un point tournant historique. Au cours de l’année qui vient de s’écouler, nous avons audacieusement amorcé une réflexion profonde sur ce qui nous définit, sur notre manière de rayonner et de nous projeter dans la modernité.

Ce congrès sera le moment charnière où les voiles se lèveront, révélant une impulsion nouvelle qui propulsera notre mouvement vers les décennies à venir.

Le cœur de notre Association : notre force vive

Si notre regard est résolument tourné vers l’avenir, nos racines, elles, restent ancrées dans ce qui fait notre plus grande fierté : votre engagement. Chaque jour, aux quatre coins du Québec, vous êtes des milliers de femmes à vous investir sans compter. Votre dévouement, votre créativité et votre solidarité sont le moteur inépuisable qui nous permet d’innover et de grandir. C’est grâce à vous si, après 60 ans, notre Association est plus vivante et pertinente que jamais.

Un rendez-vous essentiel et renouvelé

Le congrès provincial est le rendez-vous phare de notre calendrier. Heureuses de nous retrouver enfin ensemble et de briser la distance, ces journées sont une occasion précieuse de jeter un regard rétrospectif sur l’année écoulée, de célébrer nos succès collectifs et de dresser avec franchise le bilan de nos actions. C'est aussi le moment de mettre en lumière le travail remarquable accompli par chacune de vous, ainsi que par notre équipe dévouée du siège social.

Une transparence démocratique réaffirmée

Notre congrès demeure le pilier de notre engagement envers la transparence et la saine gouvernance. C’est le forum démocratique par excellence où chaque membre peut accéder aux informations cruciales concernant notre gestion financière, l’avancement de nos projets et les décisions de votre conseil d’administration. Votre droit de poser des questions, de comprendre nos choix et de veiller à l'utilisation judicieuse de nos ressources est fondamental et garantit la force de notre mouvement.

Votre document de travail : la boussole de notre réussite

Le document de travail que vous tenez entre les mains est votre référence essentielle pour ce congrès historique. Regorgeant de détails sur nos orientations stratégiques, nos rapports de comités et nos prises de position, il est l'outil indispensable pour nourrir nos débats et inspirer nos actions. Je vous invite chaleureusement à vous en emparer, à le faire circuler et à vous assurer que l’ensemble des membres, bien au-delà des participantes directes au congrès, soient informées. C’est en partageant cette connaissance que nous renforçons notre sentiment d'appartenance.

Ensemble, marquons notre avenir !

Chaque avancée de notre mouvement est le fruit de notre synergie et de notre passion commune. En unissant nos forces, en osant la nouveauté et en restant solidaires, nous continuerons à bâtir un avenir plus juste et équitable pour toutes les femmes et les filles.

Préparez-vous à un congrès mémorable, inspirant et résolument tourné vers demain. Ne relâchez pas vos efforts, car c’est ensemble que nous transformons le monde !

Bon congrès à toutes !

Lise Courteau
Présidente provinciale



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Lise Courteau
Présidente
Mauricie



Lise Morin-Vachon
1ère Vice-présidente
Québec-Chaudière-Appalaches



Marie-Thérèse Poulin
2ème Vice-présidente
Estrie



Rachel Leduc
Secrétaire
Montréal-Laurentides-Outaouais



Lucie Simard
Trésorière
Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau



Ghyslaine Martin
Centre-du-Québec



Suzanne Lefrançois
Richelieu-Yamaska



Francine Raynault
Lanaudière

L'ÉQUIPE DU SIÈGE SOCIAL



Marianne Pertuiset-Ferland

Directrice générale



Lise Gratton

Coordonnatrice admnistrative



Thérèse Matumona

Technicienne comptable et administration



Sylvanie Nguyen

Responsable de la vie associative



Huguette Dalpé

Secrétaire et coordonnatrice à la revue *Femmes d'ici*



Mario Abou Zeid

Directeur des politiques et des relations gouvernementales



Emma Saffar

Coordonnatrice de projet

L'AFEAS 2025-2026 EN CHIFFRES

60 ans d'engagement pour l'égalité !

4 995 membres, réparti·e·s en **8** régions dans **142** instances locales

1 pétition lancée sur le site de la Chambre des communes pour la valorisation du travail invisible

12 séances du conseil d'administration | **1** séance du conseil exécutif | **39** rencontres de sous-comités du CA

2 083 heures de bénévolat approximativement (seulement pour les comités provinciaux) équivalent à une valeur d'environ **41 680** $

16 partenariats et concertations

1 nouvelle Politique d'équité, diversité et inclusion

1 plateforme électorale municipale 2025, transmise aux candidat·e·s et diffusée ligne

22 ateliers provinciaux | **704** participations | **479** rediffusions

2 consultations des présidentes régionales et **2** consultations des présidentes locales

1 diagnostic organisationnel sur l'équité, la diversité et l'inclusion au sein de l'Association

1 nouvelle Planification stratégique 2026-2029 et un plan d'action triennal

47 ateliers régionaux | **976** participations

110 visionnements de la conférence *Travail invisible, temps et pouvoir : qui décide de ce qui compte ?*

32 appuis et prises de position | **8** lettres officielles transmises aux élu·e·s | **2** mémoires | **9** représentations politiques

24 affiliations, dont **16** coalitions ou regroupements

5 nouveaux financements

47 représentation de relations publiques, articles ou entrevues | **1** communiqué de presse | **4** conférences externes

INTRODUCTION

L'année 2025-2026 marque le 60e anniversaire de l'Afeas, un moment charnière pour l'Association. Dans un contexte en constante évolution, notre organisation a su se mobiliser, s'adapter et évoluer, tout en demeurant profondément ancrée dans sa mission et ses valeurs. Cette année, plus que jamais, la force de l'Afeas s'est exprimée à travers l'engagement remarquable de ses membres. Le conseil d'administration provincial, les différents comités, les instances régionales et locales, ainsi que l'ensemble des bénévoles ont travaillé avec détermination, rigueur et solidarité. Grâce à cette mobilisation collective, des avancées significatives ont été réalisées afin de revitaliser notre Association et faire avancer des dossiers porteurs.

Le présent rapport annuel témoigne de ce travail soutenu et structuré. Il s'ouvre d'abord sur le programme du congrès, moment privilégié de rassemblement et de vie démocratique de notre association. Il présente ensuite un survol de l'année avec le rapport des activités 2025-2026, incluant notamment le mot de la présidente, un aperçu des faits saillants ainsi que la présente introduction.

La section consacrée à la gouvernance et à la vie associative met en lumière le travail effectué par le conseil d'administration, ainsi que l'apport des différents comités provinciaux dédiés à la formation, aux communications, à l'inclusion et aux autres dimensions clés de notre organisation.

Le rapport aborde également les activités éducatives et les projets majeurs qui ont marqué l'année, soit celui lié à l'équité, à la diversité et à l'inclusion (EDI), ainsi que celui de la Coalition nationale pour l'équité du travail invisible. Les dimensions liées aux communications, aux relations publiques et aux dossiers politiques y sont aussi présentées, illustrant notre rôle actif dans l'espace public.

Enfin, les éléments de régie interne complètent ce portrait organisationnel, avant de laisser place aux propositions soumises à l'étude, qui témoignent du dynamisme démocratique de notre mouvement. Nous souhaitons exprimer notre profonde reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui contribuent, par leur engagement et leur conviction, à faire avancer l'Afeas. Votre mobilisation est essentielle et porteuse d'avenir. Ce rapport reflète non seulement le chemin parcouru au cours de la dernière année, mais aussi l'élan collectif qui nous anime pour relever les défis à venir.

GOUVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE

Congrès et assemblée générale annuelle

L'année Afeas 2025-2026 a débuté avec un congrès provincial tenu entièrement en mode virtuel, les 6 et 7 septembre 2025, sur la plateforme Zoom, sous le thème « Le bénévolat, force vive de l'Afeas ! ». Ce choix thématique mettait en lumière le rôle central de l'engagement bénévole dans la vitalité et la pérennité de l'organisation.

Le samedi matin était consacré à la tenue de la 59e assemblée générale annuelle. Les membres ont procédé à l'ouverture officielle de l'assemblée, à l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'année précédente, ainsi qu'à l'adoption du rapport de la présidente et du rapport annuel. Les états financiers vérifiés, présentés par la firme MTACPA, ont été adoptés, et la firme auditrice pour l'année 2026 a été nommée. Les membres ont également ratifié les actes des administratrices et adopté diverses règles de procédure.

Une présentation de la Coalition nationale pour l'équité du travail invisible au Canada a permis de situer les travaux en cours sur cet enjeu majeur pour l'Afeas. Une grande partie de la journée a ensuite été consacrée à l'étude des propositions, moment central de la vie démocratique de l'Afeas qui permet aux membres de définir les revendications que l'Association présentera aux gouvernements.

En après-midi, les participant·e·s ont assisté à une conférence de monsieur Hugo Valiquette, directeur général de la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière, sur l'importance de l'engagement bénévole, en cohérence avec le thème du congrès. Cette conférence a permis de mettre en lumière la valeur cruciale du bénévolat comme moteur d'engagement et de transformation sociale. La journée s'est poursuivie avec la reprise de l'étude des propositions et s'est conclue par la présentation de la stratégie politique de l'Afeas par Mario Abou Zeid.

Le dimanche matin a permis de poursuivre l'étude des propositions, confirmant l'importance de cet espace de réflexion et de décision collective.

Les congressistes ont ensuite pris connaissance d'informations provenant du provincial, touchant divers dossiers en cours. Il a notamment été question de la sixième Marche mondiale des femmes, des activités éducatives à venir, des comités provinciaux, de la revue *Femmes d'ici*, de la cotisation annuelle, du tirage annuel et du financement, ainsi que des efforts de recrutement et du projet rassembleur la Mosaïque Afeas.

Cette journée a également été marquée par la remise de prix soulignant l'engagement et l'innovation des membres et des instances, notamment les prix Azilda-Marchand, Activités Femmes d'ici (local et régional) et Initiatives de recrutement. Des certificats de recrutement ont été remis, le prix Fidélité a été tiré et les gagnantes du concours d'écriture ont été dévoilées.

Un moment d'hommage a été réservé aux membres décédées durant l'année, ainsi qu'à la reconnaissance des naissances, soulignant ces moments marquants de la vie de nos membres.

Le dévoilement des officières et du conseil d'administration provincial 2025-2026 a suivi, accompagné de remerciements aux administratrices sortantes pour leur engagement et leur contribution à l'organisation.

Le congrès s'est conclu par un mot de la fin de la présidente, Lise Courteau, empreint de reconnaissance et de mobilisation, réaffirmant l'importance du bénévolat et de l'engagement des membres dans la poursuite de la mission de l'Afeas, particulièrement en vue du 60e anniversaire de l'Afeas.

Conseil d'administration provincial

En 2025-2026, le conseil d'administration provincial de l'Afeas, composé de huit administratrices représentantes des régions Afeas, a tenu 13 séances de travail. Cinq de ces administratrices sont officières et constituent le conseil exécutif provincial, qui a tenu une séance de travail, pour l'évaluation de la direction générale. Cette année encore, des observatrices des différentes régions ont été invitées à assister à plusieurs séances du conseil d'administration, afin d'encourager la relève au CA provincial.

Le CA provincial a notamment rencontré les présidentes régionales trois fois cette année, et les présidentes locales deux fois, afin de les consulter sur certaines grandes questions, liées notamment à la planification stratégique et aux démarches de développement stratégique, pour leur transmettre de l'information et pour répondre à leurs préoccupations.

Le CA a également tenu plusieurs rencontres de sous-comités, qui ont pour mandat de se pencher plus en profondeur sur certaines questions, et d'émettre des propositions au CA afin d'améliorer le fonctionnement de l'Association et de répondre à certains enjeux.

Comité gouvernance

Le comité gouvernance est composé de Lise Courteau, Suzanne Lefrançois, Marie-Thérèse Poulin, Francine Raynault et Marianne Pertuiset-Ferland, et il s'est rencontré à trois reprises. Le comité a donné suite au processus d'évaluation du CA qui avait été entamé l'année dernière, et a identifié plusieurs pistes d'améliorations à mettre en œuvre, entre autres : l'offre d'outils et de formations pour le perfectionnement des compétences des administratrices, une optimisation du recrutement, de la composition, et de la diversité du conseil, et une meilleure intégration de la gestion des risques, notamment par la mise en place de processus de relève pour la présidence et la direction générale.

Comité finance

Le comité finance est composé de Lise Courteau, Lise Vachon, Lucie Simard et Marianne Pertuiset-Ferland, et s'est rencontré à sept reprises. Le comité a notamment organisé des rencontres avec des bénévoles de différents paliers pour réfléchir ensemble à des nouvelles opportunités de financement : trois rencontres additionnelles ont eu lieu avec ce comité consultatif de recherche de financement, composé d'Annie Bonnin (Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau), Hélène Champagne (Mauricie), Louisette Asselin (Québec-Chaudière-Appalaches), Michele Guay (Québec-Chaudière-Appalaches), Jessica Massé (Québec-Chaudière-Appalaches) et Louise Archambault (Mauricie).

Plusieurs nouvelles initiatives ont été mises en œuvre pour augmenter les revenus autonomes de l'Afeas, dont une campagne levée de fonds en ligne, une série de tirages moitié-moitié et une tombola. Une campagne de levée de fonds organisée au Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau dans le cadre de l'OTM a aussi servi de modèle, adapté et publié dans le nouveau guide d'animation pour encourager les Afeas régionales et locales à reproduire cette campagne.

Comité de gestion des crises, des risques et des plaintes

Le comité de gestion des crises, des risques et des plaintes, composé de Lise Vachon, Marie-Thérèse Poulin et Rachel Leduc, s'est rencontré à deux reprises, notamment afin d'appuyer une Afeas régionale dans son intervention auprès d'une Afeas locale vivant des difficultés, et afin d'élaborer des procédures pour réagir dans le cas de manquements à la nouvelle politique d'Équité, diversité et inclusion (EDI).

Comité de pilotage

Le comité de pilotage, composé de Lise Courteau, Lise Vachon, Paula Provencher (administratrice régionale, Centre-du-Québec), Hélène Lefebvre et Nicole Lambert (administratrices locales, Drummondville) et Marianne Pertuiset-Ferland, s'est rencontré à 19 reprises au cours de l'année. Ce comité a travaillé sur la démarche de développement stratégique avec la firme Parallèle et avec l'appui du CA. Plus de détails sur les réalisations de ce comité sont présentés plus bas, dans la section « Développement stratégique ».

Comité de planification stratégique

Le comité de planification stratégique, composé de Lise Courteau, Marie-Thérèse Poulin, Suzanne Lefrançois et Marianne Pertuiset-Ferland, s'est rencontré à quatre reprises afin de travailler sur la Planification stratégique 2026-2029. Ce document important a également fait l'objet de séances de travail avec le CA, les présidentes régionales et locales et les employé·es du siège social, et a bénéficié des données récoltées et des recommandations offertes par la firme de développement stratégique Parallèles, ainsi que par Sarah Lemay, consultante en EDI. Plus de détails sur les réalisations de ce comité sont présentés plus bas, dans la section « Planification stratégique 2026-2029 ».

Réalisations du CA et de ses comités

- Élaboration et adoption de la Planification stratégique 2026-2029 ;
- Mise en œuvre d'une démarche de développement stratégique importante avec la firme Parallèle, incluant les éléments suivants (qui seront déployés au cours des prochaines années) :
  - Stratégie de marque citoyenne et corporative ;
  - Nouvelle gamme de types de membrariat pour mieux répondre aux besoins de la population ;
  - Outils pour le développement d'alliances de marques ;
  - Élaboration d'une nouvelle identité nominale et visuelle pour l'Association.
- Élaboration et adoption de la Politique EDI avec le comité inclusion ;
- Mise à jour de nombreux documents liés à la gouvernance et la gestion des instances, tous accessibles dans le Cahier de l'administratrice ;
- Révision et bonification du Manuel de l'employé·e ;
- Réalisation d'un exercice d'évaluation des administratrices provinciales et d'identification de mesures d'améliorations ;
- Invitation d'observatrices de chaque région lors des rencontres de CA afin d'assurer une meilleure compréhension du rôle du CA provincial par les instances régionales et afin d'encourager la relève ;
- Suivi des finances et réflexions sur les opportunités de financement ;
- Rencontres de consultation et d'échanges avec les présidentes locales et régionales ;
- Indexation du coût de la cotisation annuelle ;
- Études des rapports des comités provinciaux et des projets majeurs ;
- Révision des mandats des comités provinciaux pour l'année 2026-2027 ;
- Évaluation de la performance de la directrice générale ;
- Suivis des réalisations du plan d'action 2023-2026 ;
- Préparation du Congrès et de l'AGA provinciale de septembre 2026, en collaboration avec le comité régional du Centre-du-Québec.

Perspectives 2026-2027

Le CA veillera à l'accomplissement des objectifs identifiés dans la planification stratégique, et réévaluera régulièrement les moyens pris pour les atteindre, afin de s'adapter rapidement au besoin.

Considérant que plusieurs membres actuelles du CA provincial verront leur dernier mandat prendre fin en 2027, il est impératif que des mesures importantes soient déployées pour le recrutement d'une relève engagée au palier provincial. Le CA continuera à inviter des observatrices régionales à ses rencontres régulières, et fera des approches ciblées pour entamer un processus de recrutement et de formation. Les administratrices agiront notamment comme marraines Afeas afin de transmettre leurs connaissances et leur expertise aux membres Afeas intéressées à prendre la relève au CA provincial.

Des efforts seront également déployés afin de mettre en œuvre les pistes d'améliorations identifiées par le comité gouvernance, le comité EDI et le comité de gestion des crises, des risques et des plaintes. Les sous-comités continueront à remplir leurs mandats et à proposer des améliorations au CA provincial ainsi qu'aux autres paliers Afeas.

Remerciements

Au cours de la dernière année, les administratrices provinciales ont démontré un engagement remarquable envers la mission et le développement de l'Association. Grâce à leur vision, leur rigueur et leur esprit de collaboration, elles ont mené à terme des dossiers majeurs qui auront un impact durable sur l'avenir de l'Afeas. L'élaboration de la planification stratégique 2026-2029, les travaux entourant le développement stratégique avec la firme Parallèle, l'adoption de la Politique EDI, la mise à jour des outils de gouvernance ainsi que les nombreuses démarches de consultation témoignent de leur volonté constante de faire évoluer l'organisation tout en demeurant à l'écoute des membres.

Le conseil d'administration provincial a également su préparer l'avenir en accordant une attention particulière à la relève, à la saine gestion des ressources et à l'amélioration continue de ses pratiques. Que ce soit par l'accueil d'observatrices régionales, l'évaluation de ses propres méthodes de fonctionnement ou encore l'accompagnement des différents comités, les administratrices ont contribué avec générosité et professionnalisme au rayonnement de l'Afeas. Nous souhaitons également souligner leur bienveillance, leur confiance et leur soutien constant envers le personnel du siège social. Par leur écoute, leur respect et leur reconnaissance du travail accompli, elles favorisent un climat de collaboration empreint d'humanité, essentiel à la réalisation des nombreux projets de l'Association. Au nom de l'Afeas, nous leur adressons nos sincères remerciements pour le temps, l'expertise et l'énergie investis au service des membres et du mouvement Afeas.

Comité formation

Responsable : Sylvanie Nguyen — Responsable de la vie associative

Membres

Le comité Formation est formé des responsables régionales de la formation de chaque région.

- Carole Séguin | Estrie
- Annick Delabays | Centre-du-Québec
- Annie Bonin | Saguenay–Lac-Saint-Jean–Chibougamau
- Josiane Grégoire-Lenain | Montréal–Laurentides–Outaouais
- Georgette B. Boivin | Richelieu–Yamaska
- Francine Duchaine | Mauricie
- Maryse Bruneau | Lanaudière
- Vacant | Québec–Chaudière-Appalaches

Réalisations

Les membres du comité se sont rencontrées à six reprises au cours de l'année 2025-2026. Parmi ces rencontres, trois étaient des séances d'appropriation et une était une séance de codéveloppement avec les animatrices régionales. Ces travaux représentent plus de 100 heures de bénévolat, sans compter le temps investi individuellement par les membres à l'extérieur des rencontres.

Voici les principales réalisations du comité :

- Création et lancement de deux nouveaux ateliers d'éducation populaire :
  - L'intelligence artificielle : penser à l'équité à l'ère numérique ;
  - La communication bienveillante ;
- Révision de la thématique sur le travail invisible par la création d'un nouvel atelier d'éducation populaire :
  - Le travail gratuit des femmes : un pilier invisible au cœur de tout ;
- Offre de trois séances d'appropriation destinées aux responsables régionales de la formation et aux animatrices afin de soutenir le déploiement des nouveaux ateliers ;
- Organisation d'une rencontre de codéveloppement permettant aux animatrices régionales de partager leurs expériences, leurs défis et leurs bonnes pratiques ;
- Renforcement des capacités d'animation des animatrices et des responsables régionales de la formation grâce au partage d'expertise et à la collaboration entre les régions.

Perspectives pour 2026-2027

Pour l'année à venir, le comité poursuivra ses efforts afin de renforcer la confiance et les compétences des animatrices et des responsables régionales de la formation. Il continuera à développer des activités de réflexion et d'échange pouvant être adaptées à l'ensemble des ateliers d'éducation populaire. Les animatrices souhaitant offrir les ateliers en format virtuel recevront un accompagnement visant à soutenir le développement de leurs compétences en animation dans un environnement numérique. Le contenu des ateliers ainsi que les activités d'animation seront eux aussi adapté à une offre d'ateliers virtuels.

Le comité travaillera également à accroître la visibilité de l'offre éducative de l'Afeas et à soutenir les régions dans la promotion et le déploiement des ateliers auprès des Afeas locales. Une attention particulière sera portée au partage des bonnes pratiques en animation, au recrutement de nouvelles animatrices et au développement d'outils favorisant la participation active des membres.

Remerciements

Un immense merci aux membres du comité Formation pour leur disponibilité, leur expertise et leur engagement tout au long de l'année. Votre contribution permet de maintenir une offre d'éducation populaire de qualité, pertinente et ancrée dans les réalités vécues par les femmes d'aujourd'hui.

Merci également à toutes les animatrices de l'Afeas qui, partout au Québec, donnent vie aux ateliers d'éducation populaire. Par votre dynamisme, votre préparation et votre capacité à favoriser le dialogue et la réflexion, vous contribuez directement à la mission éducative de l'association.

Votre contribution est essentielle. Merci de faire rayonner l'éducation populaire dans vos milieux et de permettre à nos membres de développer leurs connaissances, leur esprit critique et leur pouvoir d'agir.

Comité guide d’animation

Responsable : Sylvanie Nguyen — Responsable de la vie associative
Membres

- Francine Duchaine | Mauricie
- Lise Courteau | Mauricie
- Audrey Fortin | Lanaudière
- Suzanne Lefrançois | Richelieu–Yamaska
- Hélène Lefebvre | Centre-du-Québec
- Annie Bonin | Saguenay–Lac-Saint-Jean–Chibougamau

Réalisations
Les membres du comité se sont rencontrées à trois reprises au cours de l’année 2025-2026. De plus, elles ont collaboré à distance tout au long de l’année grâce à différents outils de travail collaboratif. Ces rencontres représentent 24 heures de bénévolat, sans compter les nombreuses heures consacrées à la réflexion, à la rédaction, à la révision et à la mise en page des contenus entre les rencontres.

Voici la principale réalisation du comité :

- Conception et rédaction d’un tout nouveau Guide d’animation Afeas 2026-2028, proposant un format renouvelé et un contenu entièrement repensé afin de mieux répondre aux besoins des membres et des instances de l’Afeas.

Perspectives pour 2026-2027
Au cours de la prochaine année, le comité accompagnera le lancement et le déploiement du nouveau Guide d’animation Afeas 2026-2028. Il veillera à soutenir les instances locales et régionales dans son appropriation et son utilisation, tout en favorisant la participation des membres aux activités proposées. Le comité assurera également le suivi du guide afin de recueillir les commentaires des membres et des responsables locales et régionales dans une perspective d’amélioration continue.

Remerciements
Un immense merci aux membres du comité pour leur engagement, leur créativité et leur précieuse collaboration tout au long de l’année. Grâce à votre expertise, à votre rigueur et à votre dévouement, l’Afeas disposera d’un tout nouveau Guide d’animation 2026-2028, conçu pour répondre aux réalités et aux besoins de ses membres.

Merci également à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réflexion et à l’élaboration de ce nouvel outil.

Comité communication

Responsable : Sylvanie Nguyen — Responsable de la vie associative
Membres

- Diane Matte | Québec–Chaudière-Appalaches
- Hélène Tremblay | Saguenay–Lac-Saint-Jean–Chibougamau
- Lise Roy | Richelieu–Yamaska
- Marjolaine Larocque | Estrie
- Suzanne Lefrançois | Richelieu–Yamaska

Réalisations

Les membres du comité se sont rencontrées à quatre reprises au cours de l'année 2025-2026. Dans un souci de collaboration et d'efficacité, les rencontres du comité ont été combinées aux rencontres des agentes de liaison, permettant ainsi de créer un espace d'échange et de réflexion commun autour des communications de l'Afeas. Ces rencontres représentent 56 heures de bénévolat, sans compter le temps investi par les membres du comité et les agentes de liaison dans leurs échanges et leurs interventions auprès des Afeas locales et régionales.

Voici les principales réalisations du comité :

- Mise en place d'une approche concertée réunissant les membres du comité Communications et les agentes de liaison de l'Afeas, favorisant le partage de bonnes pratiques, la circulation de l'information et le développement d'une vision commune des communications au sein du mouvement ;
- Réflexion sur les besoins en communication des Afeas locales et régionales afin d'orienter le développement futur d'outils et de stratégies de communication.

Perspectives pour 2026-2027

Au cours de la prochaine année, le comité poursuivra ses efforts afin de soutenir les agentes de liaison dans leur rôle et de favoriser les échanges entre elles. Il continuera également à réfléchir aux besoins des Afeas locales et régionales en matière de communication afin d'identifier les outils, les ressources et les stratégies pouvant contribuer à accroître leur visibilité et leur rayonnement.

Le comité demeurera attentif à l'évolution des pratiques de communication et aux besoins exprimés par les instances afin de soutenir efficacement la diffusion de la mission, des activités et des réalisations de l'Afeas.

Remerciements

Merci aux membres du comité Communications et aux agentes de liaison pour leur engagement, leur collaboration et leur précieuse contribution tout au long de l'année. Par votre engagement, vous contribuez au rayonnement de l'Afeas et au maintien de liens solides entre les différentes instances de notre mouvement. Merci !

Comité inclusion et EDI

Responsable : Sylvanie Nguyen — Responsable de la vie associative
Membres

- Francine Duchaine | Mauricie
- Hélène Tremblay | Saguenay–Lac-Saint-Jean–Chibougamau
- Lise Roy | Richelieu–Yamaska
- Rébecca Dionne-Taché
- Jean-François Desmarais

Réalisations
Les membres du comité se sont réunis à 3 reprises au cours de l'année 2025-2026 afin d'accompagner la mise en œuvre du projet EDI et de soutenir le développement d'une culture organisationnelle toujours plus inclusive au sein de l'Afeas. Ces rencontres représentent 37 heures de bénévolat sans compter les nombreuses heures de révision de la politique EDI.

Voici les principales réalisations du comité :

- Transformation du comité Inclusion grâce à l'obtention d'un financement pour la réalisation du projet « L'Afeas au cœur de la solidarité : renforcer l'autonomie des femmes par l'engagement communautaire ». Ce financement a permis de structurer une démarche organisationnelle en équité, diversité et inclusion (EDI), de bonifier la composition du comité et d'amorcer la mise en place d'actions concrètes visant à favoriser l'inclusion et la participation d'une multitude de personnes ayant des profils variés au sein de l'Afeas ;
- Développement d'une Politique d'équité, diversité et inclusion (EDI) visant à guider les actions de l'Afeas et à favoriser la mise en place d'espaces accueillants, respectueux et inclusifs pour toutes les personnes qui souhaitent participer à la vie associative de l'Association ;
- Réflexion et élaboration d'orientations stratégiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, afin d'intégrer progressivement ces principes aux pratiques et aux activités de l'Afeas.

Perspectives pour 2026-2027
Au cours de la prochaine année, le comité concentrera ses efforts sur la mise en œuvre de la nouvelle Politique d'EDI afin d'intégrer progressivement ses principes aux pratiques et aux activités de l'Afeas.

Le comité travaillera également au lancement des Pauses café inclusion, des espaces d'échange virtuels axés sur la bienveillance, l'ouverture et le dialogue. Ces rencontres permettront aux membres de découvrir différentes réalités et de mieux comprendre les enjeux vécus par des personnes issues de divers horizons grâce à la participation d'invité·e·s et d'organismes représentant une diversité de communautés et de réalités différentes.

Par ces initiatives, le comité souhaite contribuer à faire de l'Afeas un milieu toujours plus accueillant, inclusif et représentatif de la diversité des personnes et des communautés qui composent notre société.

Remerciements
Merci aux membres du comité inclusion pour leur engagement, leur ouverture et leur précieuse contribution tout au long de l'année.

Grâce à votre implication, l'Afeas poursuit sa réflexion et ses actions en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Ensemble, nous bâtissons une association plus soucieuse des enjeux particuliers des différentes populations qui la composent – et de celles qui n'y sont pas représentées – mieux adaptées aux besoins variés de chacun·e, et plus accueillante pour toutes et tous. Merci !

Comité concours

Responsable : Sylvanie Nguyen — Responsable de la vie associative
Membres

- Francine Duchaîne | Mauricie
- Hélène Tremblay | Saguenay–Lac-Saint-Jean–Chibougamau
- Lise Courteau | Mauricie
- Suzanne Lefrançois | Richelieu–Yamaska

Réalisations

Les membres du comité se sont rencontrées à une reprise au cours de l'année 2025-2026 afin de procéder à la mise en commun de leurs évaluations des candidatures reçues dans le cadre des concours provinciaux. Cette rencontre représente 8 heures de bénévolat sans compter les nombreuses heures consacrées individuellement à la promotion des concours ainsi qu'à l'analyse et à l'évaluation des dossiers soumis.

Voici les principales réalisations du comité :

- Promotion des concours provinciaux dans la revue Afeas, sur les réseaux sociaux et auprès de l'ensemble des instances du réseau afin de faire connaître les concours et d'encourager le dépôt de candidatures ;
- Évaluation des candidatures reçues et sélection des récipiendaires selon les critères établis. Cette démarche a permis de reconnaître et de mettre en valeur l'engagement, le leadership et les réalisations exceptionnelles des membres et des instances de l'Afeas.

Perspectives pour 2026-2027

Au cours de la prochaine année, le comité entreprendra une réflexion sur le processus de mise en candidature afin de le rendre plus accessible, plus simple et plus attrayant pour les instances de l'Afeas.

Le comité portera également une attention particulière à la mobilisation des instances et à leur participation aux concours provinciaux. Il cherchera à mieux comprendre les obstacles et les barrières qui freinent le dépôt de candidatures afin d'identifier des pistes de solution favorisant une plus grande participation.

Par cette démarche, le comité souhaite s'assurer que les concours demeurent un moyen accessible, tout en valorisant et soulignant l'engagement, le leadership et les réalisations des membres et des instances de l'Afeas.

Remerciements
Merci aux membres du comité des concours pour leur rigueur, leur professionnalisme et leur engagement tout au long de l'année. Grâce à votre travail de promotion et d'évaluation, les concours de l'Afeas permettent de reconnaître et de mettre en valeur des personnes et des initiatives inspirantes !

Comité de la revue Femmes d'ici

Responsable : Lise Courteau, Mauricie
Membres : Huguette Dalpé Coordonnatrice
Joëlle Cardonne Centre-du-Québec
Doris Milot Centre-du-Québec

Réalisations
Le comité de la revue s'est rencontré virtuellement à 5 reprises. Au total, les membres du comité ont consacré 1 044 heures aux travaux du comité, incluant le temps de rédaction et de révision des articles.

Voici les principales réalisations du comité :

- Planification stratégique des contenus des quatre numéros de la revue ;
- Lecture, analyse, révision et corrections des textes soumis pour parution dans la revue ;
- Rédaction des articles par les membres du comité ;
- Choix des titres de manchettes et des photos de couverture ;
- Rencontre spéciale avec l'équipe du siège social pour la planification de la production du numéro spécial 60e anniversaire ;
- Poursuite de notre objectif de qualité : présentation visuelle, qualité du français et mise en page.

Perspectives 2026-2027

- Planification stratégique des quatre numéros à venir (rencontre en juillet 2026) ;
- Production d'un numéro spécial 60e anniversaire pour l'automne 2026 ;
- Poursuite de notre mandat, avec les changements recommandés par le conseil d'administration provincial ;
- Maintenir la qualité et la pertinence de la revue.

Comité Résolutions

Responsable : Lise Courteau, Mauricie

Membres : Nicole Comtois, Richelieu-Yamaska
Francine Duchaine, Mauricie
Danielle Michaud, Estrie
Marie-Thérèse Poulin, Estrie

Nombre de rencontres : Une rencontre, le 5 juin 2026.

Temps consacré aux travaux du comité par les bénévoles : 40 heures.

Réalisations détaillées

- Rédaction du Recueil des revendications 2025 ;
- Révision des règles de procédure pour étude des propositions au congrès 2026 ;
- Révision des critères de recevabilité pour 2027 ;
- Réception et analyse des propositions reçues pour le congrès 2026 ;
- Rédaction d'états de fait détaillés pour les propositions étudiées au congrès 2026.

Perspectives 2026-2027

- Afin de pouvoir statuer plus rapidement sur les propositions venant des Afeas locales et régionales, nous tiendrons dorénavant, en plus de l'assemblée générale annuelle, deux autres assemblées générales spéciales virtuelles ;
- Les Afeas locales pourront, après avoir tenu une assemblée générale spéciale, envoyer leurs propositions adoptées à leur région respective tout au long de l'année. Les régions devront les envoyer au fur et à mesure au provincial sans obligation de passer par l'assemblée générale régionale ;
- Organisation d'une première assemblée générale spéciale le 7 novembre 2026 pour disposer des propositions qui n'avaient pas pu être étudiées au congrès 2025, faute de temps ;
- Organisation d'une deuxième assemblée générale spéciale en mars 2027 pour statuer sur les autres propositions qui ne seront pas étudiées au congrès 2026 et/ou sur de nouvelles propositions ;
- Organisation de l'assemblée délibérante durant l'assemblée générale annuelle virtuelle 2027.

Développement stratégique

Démarches et travaux réalisés en 2025-2026

Au cours de l'année 2025-2026, l'Afeas a entrepris une démarche structurante visant à renforcer son positionnement stratégique et à moderniser son image de marque. Ces travaux sont menés conjointement par le conseil d'administration provincial et le comité de pilotage, composé d'administratrices provinciales, régionales et locales, avec l'accompagnement de la firme Parallèle.

Nous souhaitons souligner les contributions essentielles, tant financières qu'humaines, de l'Afeas régionale Centre-du-Québec et de l'Afeas locale Drummondville, qui ont permis la mise en œuvre de cette démarche d'envergure. Leur engagement, notamment par l'avance de fonds pour les portions du mandat non réalisées à titre gracieux, a été déterminant. La généreuse contribution de la firme Parallèle dans l'execution d'un mandat pro bono estimée à près de 80 000 $ mérite également d'être soulignée et applaudie.

Nous remercions également les Afeas régionales Estrie, Mauricie, Montréal–Laurentides–Outaouais, Québec–Chaudière-Appalaches et Saguenay–Lac-Saint-Jean–Chibougamau pour leur appui financier à ce processus mobilisateur.

Une gouvernance collaborative et représentative

Dès le départ, la volonté était de mettre en place une instance de travail agile et représentative des trois paliers de l'Afeas. Le comité de pilotage a ainsi été formé afin d'accompagner la firme, de répondre à ses besoins d'information et de s'assurer que les orientations proposées respectent pleinement l'ADN de l'organisation.

Le comité de pilotage est composé de :

- Lise Courteau, présidente provinciale
- Lise Vachon, 1re vice-présidente provinciale
- Paula Provencher, administratrice régionale, Centre-du-Québec
- Nicole Lambert, administratrice locale, Drummondville
- Hélène Lefebvre, administratrice locale, Drummondville
- Marianne Pertuiset-Ferland, directrice générale

Depuis l'automne 2025, ces membres se sont investies activement afin de soutenir une démarche porteuse de transformation, tout en veillant à préserver l'essence et les valeurs de l'Afeas.

Le conseil d'administration provincial a également été étroitement impliqué à chacune des étapes, en offrant ses rétroactions et en approuvant les orientations proposées, conformément aux principes démocratiques qui guident l'organisation.

Une démarche rigoureuse et participative

La démarche s'est déployée en plusieurs étapes structurées, intégrant à la fois réflexion stratégique, consultation et co-création :

1. Échanges préliminaires entre la présidence, la direction générale et Parallèle (août et septembre 2025)
2. Formation du comité de pilotage (octobre à novembre 2025)
3. Rencontre de démarrage (novembre 2025)
4. Collecte de données et documentation (décembre 2025)
5. Activités de réflexion (brainstorming) avec les présidentes locales et régionales ainsi qu'avec la permanence (novembre 2025 et février 2026)
6. Réalisation de trois ateliers de co-création (janvier 2026), réunissant plus de 35 participant·es (membres et non-membres)
7. Dépôts préliminaires et rétroactions concernant les alliances de marques et les nouveaux types d'adhésion (février à avril 2026)
8. Dépôts préliminaires et rétroactions concernant la nouvelle identité nominale et visuelle et les projets citoyens (avril à mai 2026)
9. Dépôts finaux (mai et juin 2026)
10. Présentation des travaux aux présidentes régionales et locales ainsi qu'aux agentes de liaison régionales (mai et juin 2026)

Ces travaux ont permis d'intégrer une diversité de points de vue et d'ancrer les orientations dans la réalité des membres et des partenaires de l'Afeas.

Des objectifs porteurs pour l'avenir

Les démarches entreprises permettront concrètement de :

- Doter l'Afeas d'un positionnement de marque clair et différencié ;
- Faire rayonner son image et mettre en valeur ce qui distingue sa marque, tant sur le plan corporatif que citoyen ;
- Attirer et mobiliser différents publics cibles (membres, non-membres, organismes, entreprises et partenaires financiers) ;
- Développer et structurer des alliances de marques et des partenariats d'affaires ;
- Déployer de nouvelles formules d'adhésion, adaptées aux réalités actuelles.

Une démarche ancrée dans les valeurs démocratiques de l'Afeas

Cette initiative s'inscrit pleinement dans les principes fondamentaux de l'Afeas. Mouvement démocratique par excellence, l'organisation repose sur l'engagement de ses membres et sur des décisions collectives prises par des représentantes élues à tous les niveaux.

Les travaux réalisés ont été nourris par de nombreuses consultations auprès de membres, d'administratrices, de bénévoles, d'employées ainsi que de personnes non-membres. Ils témoignent d'une volonté de bâtir l'avenir de l'Association de façon inclusive et concertée.

Si le changement peut susciter des préoccupations, il constitue également une occasion de se réinventer. Fidèle à son histoire, l'Afeas peut compter sur l'audace, la solidarité et l'engagement de ses membres pour poursuivre son évolution et renforcer son impact.

Des bases solides pour poursuivre le développement

Les démarches réalisées au cours de la dernière année constituent une étape importante dans le développement de l'Afeas. Elles offrent des leviers concrets pour renforcer son positionnement, soutenir la mobilisation de ses membres et assurer sa croissance dans les années à venir.

Elles ont notamment permis à l'Afeas de se doter de livrables structurants qui orienteront ses actions futures :

- Une stratégie de marque complète, qui a notamment contribué à orienter la planification stratégique présentée à la prochaine section de ce rapport ;
- Une stratégie d'alliances de marques, incluant les outils nécessaires à la mise en marché de partenariats, afin de diversifier les sources de revenus et réduire la dépendance aux subventions gouvernementales ;
- De nouveaux types de membrariat, qui seront développés et déployés progressivement au cours des prochaines années ;
- Une nouvelle identité nominale et visuelle, reflétant l'évolution de l'organisation et qui sera présentée officiellement au congrès.
    - Notez que le nom légal de l'Association demeure le même. C'est l'identité de marque qui sera mise à jour.

Le comité pilotage deviendra le comité d'implantation pour la suite du processus, et veillera au bon déploiement des nouveautés au sein de l'Association.

Nous invitons l'ensemble des membres à poursuivre cette réflexion dans un esprit d'ouverture et de collaboration, et à contribuer, par leurs commentaires et leur engagement, à la réussite de cette transformation. Du temps sera prévu lors du congrès afin de discuter de cette démarche et des nouveautés annoncées, pour réfléchir ensemble et pour répondre aux questions.

Planification stratégique

Depuis plus de 60 ans, l'Afeas contribue à faire avancer l'égalité, la justice sociale et la participation citoyenne partout au Québec. Grâce à l'engagement de milliers de femmes, notre mouvement a su évoluer avec son époque tout en demeurant fidèle à sa mission fondamentale : faire entendre la voix des femmes et contribuer à bâtir une société plus juste, plus inclusive et plus solidaire.

Aujourd'hui, l'Afeas évolue dans un contexte marqué par de profondes transformations sociales. La polarisation des débats publics, l'évolution des formes d'engagement citoyen, les défis liés au renouvellement du bénévolat, les inégalités persistantes et les nouvelles réalités vécues par les femmes nous invitent à réfléchir collectivement à notre avenir. Ces changements représentent autant de défis que d'occasions de renouveler notre action et de renforcer notre impact.

C'est dans cet esprit qu'a été élaborée cette planification stratégique 2026-2029. Fruit d'une démarche de réflexion et de consultation à l'échelle de la province, elle trace les grandes orientations qui guideront l'Association au cours des prochaines années. Elle réaffirme notre volonté d'être une organisation rassembleuse, inclusive et audacieuse, ancrée dans les communautés, capable d'agir de façon proactive sur les enjeux qui touchent les femmes et la société.

Cette planification nous invite également à poursuivre nos efforts pour faire évoluer nos pratiques, accueillir de nouvelles personnes et de nouvelles idées, renforcer notre capacité d'action collective et demeurer une voix citoyenne crédible et mobilisatrice. Elle met de l'avant une vision ambitieuse, mais réaliste, fondée sur nos valeurs d'inclusion, de solidarité, de proactivité, de crédibilité, d'audace et de bienveillance.

Au cours des prochaines années, nous souhaitons ainsi consolider notre rôle de référence en matière d'égalité, renforcer notre rayonnement, favoriser l'engagement des nouvelles générations et contribuer activement à la cohésion sociale et au vivre-ensemble. Collectivement, nous avons l'occasion de bâtir une Afeas forte, actuelle et tournée vers l'avenir.

Nous vous invitons à découvrir cette planification stratégique et à contribuer, chacun·e à votre façon, à sa mise en œuvre. Parce que l'avenir de l'Afeas se construit ensemble.

Vision

D'ici 2029, l'Association sera reconnue à l'échelle du Québec comme :

- La référence provinciale en matière de défense des droits et enjeux citoyens auprès des institutions, mettant de l'avant un féminisme égalitaire, intersectionnel et solidaire des communautés marginalisées ;
- Un mouvement citoyen vivant, inclusif, rassembleur et intergénérationnel, ancré dans les communautés, qui valorise et participe à des avancées concrètes, brise l'isolement et favorise le vivre-ensemble ;
- Une voix citoyenne apaisante dans un contexte polarisé, qui choisit l'éducation, le dialogue et l'inclusion.

Mission

L'Association a pour mission de promouvoir l'égalité et l'équité des genres ainsi que le mieux-être collectif en cultivant la solidarité et le dialogue, et en outillant ses membres à faire évoluer durablement les mentalités et les politiques publiques.

Axes transversaux d'intervention

L'Association accomplit sa mission par le biais de l'éducation populaire, la sensibilisation, la mobilisation citoyenne et la représentation politique non-partisane, menée dans une perspective de dialogue constructif avec les élu·e·s et autres acteurs et actrices clés de notre société. Les principes d'équité, de diversité et d'inclusion sont intégrés de manière transversale à l'ensemble des actions, des pratiques et des décisions de l'Association.

Valeurs

Inclusion

Privilégier l'inclusion signifie reconnaître la diversité des réalités vécues par les femmes et toutes les personnes et s'engager activement à en tenir compte dans toutes nos actions. Elle se traduit par le développement continu de nos connaissances et de nos méthodes afin d'intégrer une lunette intersectionnelle dans l'ensemble de nos projets et initiatives, en tenant compte des croisements entre les discriminations (genre, âge, origine, orientation sexuelle, condition socioéconomique, capacités, etc.). Elle se traduit également par la mise en place d'espaces sécuritaires et bienveillants afin d'encourager la participation de toutes et tous ayant à cœur l'égalité.

Solidarité

La solidarité est au cœur de notre engagement collectif. Elle consiste à agir comme allié·e·s auprès des groupes et des communautés marginalisées, à la croisée des oppressions ou en situation de vulnérabilité. Être solidaires, c'est écouter, soutenir, amplifier les voix concernées et agir avec elles pour favoriser la justice sociale et l'égalité réelle pour toutes les personnes.

Proactivité

La proactivité reflète notre capacité à anticiper les événements et à prendre des initiatives pour provoquer les changements souhaités. Elle se manifeste par notre faculté à identifier les enjeux émergents, à proposer des solutions porteuses et à intervenir de manière constructive. C'est choisir d'être des acteur·rices de changement plutôt que de réagir passivement aux situations.

Crédibilité

La crédibilité repose sur notre rigueur, notre cohérence et la qualité de nos actions. Elle se construit par des prises de position fondées, des analyses sérieuses et des pratiques transparentes. En agissant avec professionnalisme, constance et intégrité, l'Association renforce la confiance de ses membres, de ses partenaires et du public envers sa mission et ses interventions.

Audace

L’audace représente notre capacité à questionner le statu quo et à oser des positions et des actions transformatrices. Elle implique le courage de porter des revendications fortes, d’innover dans nos pratiques et de défendre l’égalité malgré les résistances. L’audace nous permet d’ouvrir de nouveaux espaces de dialogue et de faire avancer les droits des femmes et de toutes les personnes.

Bienveillance

La bienveillance guide nos relations, nos actions et nos communications. Elle se traduit par une attitude de respect, d’écoute, d’ouverture et de responsabilité envers toutes personnes avec lesquelles nous interagissons. L'Association et ses membres s’engagent à cultiver la bienveillance dans l’ensemble de leurs échanges, à l’interne comme à l’externe, afin de favoriser un environnement sain et respectueux pour les employé·e·s, les bénévoles, les membres, les partenaires ainsi que toute autre personne en contact avec l’organisation. Dans un contexte de polarisation sociale et de montée des discours haineux, la bienveillance constitue un levier essentiel pour soutenir un dialogue constructif, prévenir les tensions et promouvoir des pratiques et des communications cohérentes avec nos valeurs d’égalité, de justice sociale et de dignité humaine.

Orientations stratégiques

Pour son plan d'action 2026-2029, l'Afeas entend développer ses stratégies d'actions en tenant compte des orientations suivantes :

1. Renforcer l'**impact citoyen et politique** de l'Association ;
2. Renforcer la **visibilité** de l'Association et la **compréhension de sa mission** ;
3. Renforcer **l'inclusion**, la **solidarité** et les **liens intergénérationnels** ;
4. Assurer la **pérennité organisationnelle** de l'Association.

Dossiers prioritaires

Dossiers structurants :

1. Travail invisible et précarité économique
2. Violences genrées

Dossier transversal de vigilance :
Montée de l'autoritarisme, du fascisme, des discours masculinistes et haineux, et des attaques aux droits et libertés.

Activités éducatives

L'année 2025-2026 a été marquée par un nouveau financement du Secrétariat à la condition féminine du Québec pour appuyer le volet formation et éducation populaire de l'Afeas, ainsi que par une importante croissance des activités éducatives offertes par l'Afeas.

Fidèle à sa mission d'éducation populaire, l'organisme a poursuivi le développement d'une offre de formations, d'ateliers et d'activités de sensibilisation visant à soutenir les membres dans leur engagement, à renforcer leurs compétences et à sensibiliser le grand public aux enjeux touchant les femmes et l'égalité.

Au cours de l'année, l'Afeas a déployée une importante offre d'activités en présence et en mode virtuel, permettant de rejoindre des participant·e·s partout au Québec. Plusieurs activités provinciales ont également été enregistrées et rendues disponibles en rediffusion afin d'en favoriser l'accessibilité et de prolonger leur portée.

Les activités éducatives sont présentées selon deux grands volets :

1. **Les activités provinciales**
   a. Activités de sensibilisation grand public
   b. Formations et ateliers provinciaux de renforcement des capacités (réservés aux membres Afeas)
2. **Les activités régionales d'éducation populaire**
   a. Les ateliers sont élaborés par la responsable de la vie associative en collaboration avec le comité Formation.
   b. Les animatrices régionales bénéficient de séances d'appropriation leur permettant de maîtriser le contenu des ateliers ainsi que les outils pédagogiques avant leur déploiement auprès des Afeas locales.

Activités éducatives	Nombre d'activités	Participations	Visionnements en rediffusion
Provinciales	22	704	479
Régionales*	47	976	—
Total	69	1 648	**479**

* Données incomplètes. Une région n'a pas pu fournir leurs données au moment de la rédaction du présent rapport.

Comparativement à l'année précédente, les activités éducatives de l'Afeas ont connu une croissance soutenue !

Le nombre d'activités provinciales offertes est passé de 17 à 22 (une augmentation de 29,4 %). Les participations aux activités provinciales ont augmenté de 52,7 %, passant de 461 à 704 participations, tandis que les visionnements en rediffusion ont connu une hausse de 47,8 %, passant de 324 à 479.

Pour les activités régionales, les données préliminaires indiquent aussi une forte progression. Le nombre d'activités est passé de 39 à (au moins) 47, soit une hausse de 20,5 %, tandis que les participations sont passées de 639 à (au moins) 976, une augmentation de 52,7 %, malgré l'absence des données d'une région.

Ces résultats démontrent l'intérêt grandissant envers l'offre éducative de l'Afeas. Ils illustrent également que les efforts investis dans le développement d'activités répondent bien aux besoins et aux intérêts des membres, et permettent de rejoindre un nombre croissant de participant·e·s.

Activités provinciales

Les activités provinciales poursuivent deux objectifs complémentaires : sensibiliser le grand public aux enjeux qui touchent les femmes et renforcer les capacités des membres afin de soutenir le développement de l'association.

En 2025-2026, 22 activités provinciales ont été offertes, pour un total de 704 participations en direct. Les enregistrements mis à la disposition des personnes inscrites ont également généré 479 visionnements en rediffusion, permettant ainsi d'accroître la portée des formations et de favoriser leur accessibilité.

Les activités provinciales se répartissent selon deux grands volets :

1. *Activités de sensibilisation grand public*

Les activités de sensibilisation visent à faire connaître les enjeux liés à l'égalité et aux droits des femmes auprès des membres Afeas et du grand public. Organisées notamment dans le cadre des grandes journées de mobilisation, elles favorisent la réflexion, le dialogue et l'engagement citoyen.

Activités de sensibilisation grand public	Participations
10	277

Activités	Participations	Visionnements
Atelier sur la ménopause, offert en collaboration avec l'organisme Dignité Mensuelle	14	-
Conférence sur la crise du logement et ses effets sur les communautés, présentée par le FRAPRU	16	3
Conférence « Proche aidance au féminin : invisible, mais indispensable », présentée par le RAANM	17	5
Opération Tendre la Main : projection du documentaire « Fuir » suivie d'une conférence en collaboration avec Citad'Elle de Lachute	49	-
Atelier sur les menstruations durables, offert en collaboration avec Dignité Mensuelle	8	-
Forum sur le travail invisible, portant sur les enjeux liés à la reconnaissance du travail invisible des femmes	17	16
Conférence « Le stress et l'anxiété » présentée par le ACSM	26	-

Activités (suite)	Participations	Visionnements
Journée internationale des droits des femmes : projection du documentaire « Libres de choisir » suivie d'une conférence et d'une période d'échanges	37	8
Atelier externe pour les Forces Armées Canadiennes « Démystifier le féminisme: Comprendre l'égalité »	30	-
Journée du travail invisible : conférence « Temps et pouvoir : qui décide de ce qui compte ? » portant sur la valeur du temps et la reconnaissance du travail invisible	63	47

Note : Bien qu'il ne s'agisse pas d'une activité éducative, la rediffusion du tirage annuel de l'Afeas a enregistré 295 visionnements, témoignant de l'intérêt soutenu des membres et du public pour cette activité de financement devenue un rendez-vous annuel apprécié.

2. *Formations provinciales de renforcement des capacités*

Les formations provinciales permettent d'accompagner les administratrices, les responsables et les membres dans le développement de leurs connaissances et de leurs compétences. Elles abordent notamment la gouvernance, la vie associative, les outils de communications et les technologies numériques.

Activités	Participations membres
12	427

Activités	Participations	Visionnements
59e congrès provincial	181	-
Atelier « Découvrir Canva »	14	4
Webinaire avec Bête Féroce sur les représentations médiatiques	26	24
Rencontre EDI et présidentes locales 1 avec Sarah Lemay	19	-
Rencontre EDI et présidentes locales 2 avec Sarah Lemay	11	-
Rencontre EDI et présidentes régionales avec Sarah Lemay	8	-
Rencontre d'information avec Parallèle	75	4
JARA administrative	38	30
JARA vie associative	24	20
Appropriation d'un nouvel atelier régional « L'intelligence artificielle, penser à l'équité à l'ère numérique »	13	2
Appropriation d'un nouvel atelier régional « La communication bienveillante »	8	21
Appropriation d'un nouvel atelier régional « Le travail gratuit des femmes »	10	-

Note : Bien qu'il ne s'agisse pas d'une activité éducative, l'adoptions et le dépôt des états financiers de l'association a suscité la participation de 56 membres.

Activités régionales d'éducation populaire

Les ateliers régionaux d'éducation populaire demeurent au cœur de la mission éducative de l'Afeas. Élaborés par la responsable de la vie associative en collaboration avec le comité Formation, ils sont animés dans les régions par les animatrices régionales, qui bénéficient au préalable de séances d'appropriation afin de maîtriser leur contenu et les méthodes d'animation.

En 2025-2026, les données incomplètes indiquent que les régions ont réalisé au moins 47 ateliers, rejoignant au moins 976 participant·e·s. Ces résultats sont appelés à augmenter, puisque les données de deux régions restent à être reçues et comptabilisées.

Cependant, même incomplets, les résultats démontrent déjà une progression significative par rapport à l'année précédente, tant en ce qui concerne le nombre d'activités que le nombre de participant·e·s. Une excellente nouvelle pour l'éducation populaire au sein de l'Association. Félicitations à toutes les régions !

Région	Ateliers	Participations
Estrie	14	308
Mauricie	6	134
Lanaudière	1	32
Centre-du-Québec	6	152
Richelieu–Yamaska	2	37
Montréal–Laurentides–Outaouais	-	-
Saguenay–Lac-Saint-Jean–Chibougamau	18	313
Québec–Chaudière-Appalaches	0	0
Total	47	976

Réalisations de l'année
En parallèle des formations offertes, plusieurs travaux ont été réalisés afin de bonifier l'offre éducative régionale de l'Afeas.

Parmi les principales réalisations figurent notamment :

- le développement de nouveaux ateliers d'éducation populaire :
  - L'intelligence artificielle, penser à l'équité à l'ère numérique
  - La communication bienveillante
- la révision et la mise à jour d'ateliers existants :
  - Le travail gratuit des femmes
  - l'élaboration de nouveaux outils pédagogiques et d'animation ;
- l'offre de séances d'appropriation destinées aux animatrices régionales ;
- l'offre de séances de codéveloppement destinées aux animatrices régionales.

Projets majeurs

Projet Équité, diversité et inclusion (EDI)

Contexte
L'année 2025-2026 a marqué le lancement du projet « L'Afeas au cœur de la solidarité : renforcer l'autonomie des femmes par l'engagement communautaire », réalisé grâce au Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires du gouvernement du Québec. Ce projet a pour objectif de favoriser une participation plus inclusive et représentative au sein de l'Afeas, de soutenir le pouvoir d'agir des femmes vulnérables ou sous-représentées et de renforcer davantage les principes d'équité, de diversité et d'inclusion dans l'ensemble de nos pratiques.

Les premiers mois (le projet ayant débuté en janvier) ont surtout été consacrés à poser des bases solides pour permettre de mieux avancer par la suite. Avant de proposer des outils ou des actions concrètes, il était essentiel de prendre le temps d'écouter les membres, de mieux comprendre leurs réalités et d'identifier les besoins propres à notre organisation. Cette démarche nous permettra de mettre en place des solutions qui correspondent réellement au vécu des Afeas.

Réalisations
Plusieurs étapes importantes ont été franchies au cours de ces premiers mois.

Nous avons d'abord accueilli une conseillère spécialisée en équité, diversité et inclusion, madame Sarah Lemay, afin d'accompagner l'Afeas dans cette démarche. Un diagnostic organisationnel a ensuite été réalisé grâce à des rencontres avec des Afeas régionales et locales ainsi qu'à un sondage diffusé dans l'ensemble des instances. Ces échanges nous ont permis de mieux comprendre les réalités vécues sur le terrain, les défis rencontrés, mais aussi les belles pratiques déjà présentes dans notre réseau.

À partir de cette démarche, un rapport présentant les principaux constats et des pistes d'action a été rédigé. Les travaux ont également mené à la rédaction et à l'adoption d'une première politique provinciale en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, qui servira de référence pour l'ensemble de l'organisation.

Conclusion et prochaines étapes
Cette première année nous a permis de bâtir des bases solides pour la suite du projet. Le diagnostic et la politique EDI nous donnent maintenant une vision commune et des orientations claires pour poursuivre notre démarche.

La prochaine étape sera toutefois la plus importante : faire vivre cette politique et appuyer une plus grande diversité de membres dans le développement de leur pouvoir d'agir. Notre objectif n'est pas simplement de produire un document ou de mettre des outils à la disposition des Afeas, mais bien d'accompagner les groupes locaux et régionaux afin qu'ils puissent s'approprier les principes d'équité, de diversité et d'inclusion et les intégrer progressivement à leur réalité, afin qu'une plus grande diversité de personnes puisse s'impliquer et y trouver leur compte.

Pour y parvenir, une boîte à outils numériques sera développée afin d'offrir des ressources concrètes, des exemples et des pistes d'action faciles à adapter aux différentes instances. Des « Pauses-café inclusion » seront offertes afin de créer des espaces d'échange conviviaux entre les membres et des personnes qui œuvrent auprès de différentes communautés et personnes aux réalités diverses. Ces rencontres permettront de dialoguer avec des intervenantes et des organismes qui accompagnent notamment les femmes immigrantes, les nouvelles mamans, les jeunes femmes sur le marché du travail, ainsi que d'autres groupes aux parcours variés. Ces activités permettront également aux membres de poser leurs questions, de partager leurs expériences et d'être accompagné·e·s tout au long de cette démarche.

Nous sommes conscientes que les notions d'équité, de diversité et d'inclusion peuvent parfois sembler abstraites ou susciter certaines interrogations. C'est pourquoi nous souhaitons les rendre plus accessibles en illustrant comment elles peuvent se traduire concrètement dans la vie associative : accueillir une nouvelle personne membre, adapter nos façons de communiquer, permettre à chacun·e de prendre sa place, reconnaître la richesse des différentes réalités et faire en sorte que toutes et tous se sentent les bienvenu·e·s au sein de l'Afeas.

En somme, ce projet vise avant tout à faire de l'inclusion une façon d'être et d'agir, afin que chaque personne puisse pleinement trouver sa place, participer à la vie démocratique de l'organisation et contribuer à bâtir une Afeas toujours plus accueillante, représentative et solidaire. Faire vivre l'inclusion est souvent beaucoup plus simple qu'on ne l'imagine. Il ne s'agit pas d'ajouter une longue liste de tâches ou de nouvelles responsabilités, mais plutôt de cultiver une ouverture à l'autre, de faire preuve de bienveillance et de porter attention aux réalités de chacun·e. En fait, ce sont des valeurs que les Afeas incarnent déjà au quotidien ; il s'agit surtout de les reconnaître, de les valoriser et de les faire vivre de façon plus intentionnelle.

Projet Travail invisible

Contexte

La Coalition nationale pour l'équité du travail invisible au Canada, portée par l'Afeas, s'inscrit dans le cadre d'un projet triennal (2024–2027) financé par le fond d'opportunités économiques et de leadership pour les femmes de Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC).

La Coalition a pour objectif de renforcer la reconnaissance, la valorisation et la prise en compte du travail invisible, incluant notamment le travail de soin, la proche aidance, le bénévolat, la garde des enfants et le travail domestique non rémunéré, dans les politiques publiques canadiennes.

Le travail réalisé cette année dans le cadre du projet correspondait à une phase de développement et de structuration. Il visait la consolidation de la Coalition, la mise en place d'outils structurants (forum national, outil de calcul, manifeste pancanadien) et l'intensification des actions de sensibilisation et de plaidoyer politique.

La coalition compte aujourd'hui les membres suivants :

- Les Essentielles (Yukon)
- Les Agricultrices du Québec (Québec)
- The Canadian Centre for GBA+ (Colombie-Britannique)
- Expertise Hub Cooperative (Terre-Neuve-et-Labrador)
- Women's Economic Council (Colombie-Britannique)
- Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)

Réalisations 2025-2026

Au cours de cette année, plusieurs objectifs stratégiques ont été poursuivis afin de renforcer les actions de la Coalition et de faire progresser la reconnaissance du travail invisible au Canada. La Coalition a poursuivi sa consolidation en accueillant de nouveaux organismes partenaires, élargissant ainsi son réseau et renforçant sa représentativité à l'échelle pancanadienne.

Un plan d'action politique a également été élaboré afin de structurer les interventions de la dernière année du projet et d'orienter les activités de mobilisation et de représentation auprès des décideur·euse·s.

Par ailleurs, une première table ronde virtuelle sur la reconnaissance du travail invisible a été conçue et organisée. Cet événement a réuni des universitaires, des représentant·e·s du secteur privé et des organismes à but non lucratif afin de favoriser les échanges sur les enjeux liés au travail invisible. Une seconde table ronde est actuellement en préparation pour poursuivre cette réflexion.

La Coalition et l'Afeas ont organisé la conférence virtuelle et bilingue « Travail invisible, temps et pouvoir : qui décide de ce qui compte ? », réunissant les chercheuses Pat Armstrong, Camille Robert et Leslie Nichols. Cette activité ouverte au public a permis d'alimenter la réflexion sur le travail invisible comme enjeu économique et politique, en explorant les conséquences de l'exclusion historique des activités de soin et du travail domestique des définitions traditionnelles du travail.

Les travaux entourant l'élaboration de l'outil de calcul du travail invisible ont aussi progressé de manière importante. Les questions qui composeront l'outil ont été développées et les travaux techniques ont été amorcés en vue d'un lancement prévu à l'occasion de la fête du Travail, en septembre 2026.

Enfin, un manifeste pancanadien bilingue a été rédigé afin de mobiliser les organisations, les décideur·euse·s politiques et le grand public autour de la reconnaissance du travail invisible. À partir de ce manifeste, une pétition a également été préparée et déposée sur le site de la Chambre des communes avec l'appui de la députée Andréanne Larouche, afin de porter ces revendications auprès du gouvernement fédéral. Vous pouvez signer la pétition jusqu'au 16 septembre 2026 à 11 heures – vous n'avez qu'à faire une recherche Google pour « pétition e-7407 ».

Communications

Les plateformes numériques de l'Afeas jouent un rôle essentiel dans la diffusion de l'information, le rayonnement de l'Association et le maintien des liens avec les membres, les partenaires et le grand public.

Facebook
Facebook demeure une plateforme importante pour l'Association afin de promouvoir ses activités, diffuser ses prises de position et informer ses membres ainsi que le grand public des événements à venir.
Faits saillants 2025-2026

- 3 180 abonné·e·s
- 130 100 vues de contenu
- 162 nouveaux abonnements au cours de l'année

Profil du public

- La communauté Facebook de l'Afeas est composée majoritairement de femmes (91,9 %), alors que les hommes représentent 8,1 % de l'auditoire.
- Les groupes d'âge les plus représentés sont les personnes de 65 ans et plus (30,6 %), suivies des 35 à 44 ans (21,9 %) et des 45 à 54 ans (19,8 %).
- Nos membres actuel·le·s nous suivent principalement sur cette plateforme.

Publication la plus populaire de l'année
La publication présentant les administratrices provinciales 2025-2026 a été la plus populaire de l'année sur Facebook :

- 5 214 vues
- 354 interactions (réactions, commentaires et partages)



Publication Facebook la plus populaire de l'année

Cette publication a suscité un fort engagement de la part des membres et du public, démontrant l'intérêt porté à la vie démocratique de l'Association et à l'engagement des femmes qui contribuent à son développement partout au Québec.

Instagram

Instagram permet à l'Afeas de rejoindre un public différent, et de mettre en valeur ses activités grâce à un contenu davantage visuel.

Faits saillants 2025-2026

- 1 020 abonné·e·s
- 9 600 vues de contenu
- 89 nouveaux abonnements au cours de l'année

Profil du public

- La communauté Instagram de l'Afeas est composée majoritairement de femmes (93,7 %), tandis que les hommes représentent 6,3 % de l'auditoire.
- Les groupes les plus représentés sont les femmes de 25 à 34 ans (30,4 %) et les femmes de 35 à 44 ans (28,9 %).
- Instagram permet ainsi à l'Afeas de rejoindre un public plus jeune que celui observé sur Facebook et de faire connaître sa mission auprès de nouvelles générations de femmes.

Publication la plus populaire de l'année

La publication soulignant la participation de l'Afeas à la Marche mondiale des femmes à Québec a été la plus populaire de l'année sur Instagram.

- 435 vues
- 17 interactions

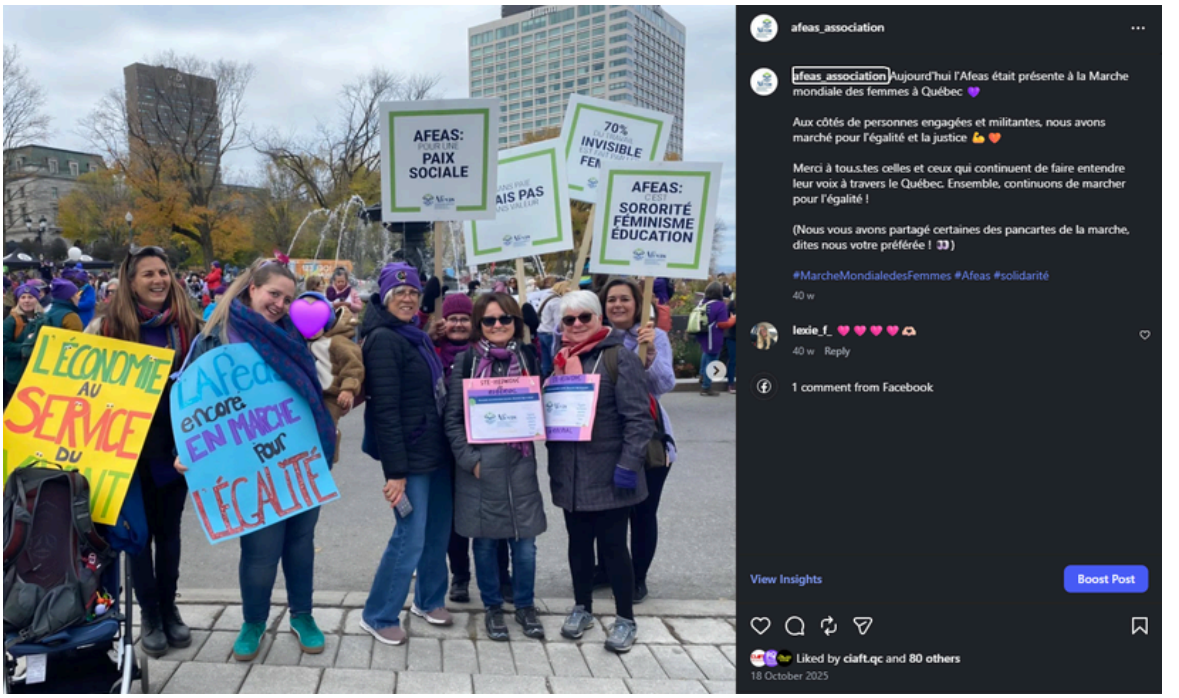

Publication Instagram la plus populaire de l'année

Cette publication mettait en lumière l'engagement de l'Afeas aux côtés de nombreuses personnes mobilisées pour l'égalité et la justice. Son succès démontre l'intérêt de la communauté pour les actions de solidarité et les mobilisations féministes auxquelles participe l'Association.

LinkedIn

Faits saillants 2025-2026

- 1 101 abonné·e·s
- 8 278 impressions
- 138 nouveaux abonnements dans la dernière année

Publication la plus populaire de l'année

Pour l'année 2025-2026, la publication la plus populaire soulignait l'annonce pré-budgétaire du ministère Femmes et Égalité des genres Canada, à laquelle avait assisté Mario Abou Zeid, directeur des relations politiques et gouvernementales à l'Afeas.



Publication Linkedin la plus populaire de l'année

Cette publication mettait en lumière l'engagement de l'Afeas aux côtés de nombreuses personnes mobilisées pour l'égalité et la justice. Son succès démontre l'intérêt de la communauté pour les actions de solidarité et les mobilisations féministes auxquelles participe l'Association.

Infolettre (Sender)

Les infolettres demeurent un outil privilégié pour transmettre rapidement l'information aux membres et aux personnes intéressées par les activités de l'Afeas.

L'année 2025-2026 a également été marquée par la migration vers une nouvelle plateforme d'envoi d'infolettres, Sender, permettant à l'Afeas de réduire ses coûts de communication tout en améliorant la segmentation de ses publics. Cette transition a notamment rendu possible le lancement d'une infolettre exclusive aux membres, offrant un nouvel espace de communication réservé à la vie associative et aux informations d'intérêt particulier pour les membres.

Faits saillants 2025-2026

- 2 462 abonné·e·s (non-membres)
- 3 142 abonné·e·s (membres)
- 29 335 courriels envoyés au cours de l'année
- 1 349 clics vers des liens et ressources

Profil du public

Les infolettres rejoignent principalement les membres de l'Afeas ainsi que les personnes intéressées par les activités, les événements, les formations et les dossiers portés par l'Association.

La création de listes distinctes permet désormais d'adapter davantage les communications selon les besoins et les intérêts des différents publics, tout en offrant aux membres un accès privilégié à certaines informations concernant la vie de l'Association.

Infolettre la plus populaire de l'année

L'infolettre de mars 2026 a été celle qui a suscité le plus d'intérêt auprès des abonné·e·s, avec un taux d'ouverture de 44,18 %.

Cette édition présentait plusieurs nouvelles importantes pour la vie associative de l'Afeas, notamment :

- Une lettre de Lise Courteau, présidente provinciale de l'Afeas, adressée aux membres, concernant l'augmentation du prix de la cotisation annuelle ;
- Le lancement du projet « L'Afeas au cœur de la solidarité : renforcer l'autonomie des femmes par l'engagement communautaire » et l'annonce de la démarche provinciale en équité, diversité et inclusion (EDI) ;
- L'annonce des activités entourant la Journée internationale des droits des femmes ;
- L'annonce de la conférence sur le travail invisible ;
- Le tirage moitié-moitié ;
- Une annonce concernant la participation de madame Pauline Marois au congrès 2026 à titre de présidente d'honneur.



Infolettre la plus populaire de l'année

Le succès de cette infolettre démontre l'intérêt des membres pour les orientations de l'Association, les projets structurants et les occasions de participation à la vie démocratique et associative de l'Afeas.

Relations publiques et dossiers politiques

Appuis / prises de position

- Appui à la « Déclaration conjointe sur le budget de FEGC » de l'ICREF et de la Fondation Chanterelle, dénonçant les coupures au ministère des Femmes et de l'Égalité des genres (août 2025)
- Appui à la lettre ouverte « Moi aussi, j'ai des droits » de DéfPhys Sans Limite sur les droits des femmes en situation de handicap (septembre 2025)
- Appui à la lettre ouverte « 10 jours d'absence rémunérés pour fuir la violence conjugale : Québec doit agir » de l'Intersyndicale des femmes (septembre 2025)
- Participation à la campagne « Stop aux accusations d'aliénation parentale » de l'Association nationale Femmes et droit, incluant l'envoi de lettres aux élu·e·s (septembre 2025)
- Appui à la lettre ouverte « L'action communautaire autonome : au cœur de notre avenir collectif » du RQ-ACA (octobre 2025)
- Appui à la lettre « Gender equality work is the infrastructure that holds us together » (Le travail en faveur de l'égalité des genres est l'infrastructure qui nous unit) d'Oxfam-Canada, soulignant les investissements fédéraux en égalité et inclusion (octobre 2025)
- Diffusion du communiqué « Affaiblissements du régime démocratique et des mécanismes de contre-pouvoir » du Barreau du Québec (concernant les PL1, PL2 et PL3) (octobre 2025)
- Appui à la déclaration « L'hiver sera chaud : la CAQ a déclaré la guerre à la société civile », concernant notamment les PL1 et PL8, portée par des organisations communautaires et syndicales (novembre 2025)
- Appui au « Mémoire concernant une intention d'abolition du Conseil de gestion de l'assurance parentale (PL-7) » du Réseau pour un Québec Famille (novembre 2025)
- Appui à la « Lettre au Premier Ministre Carney sur la Politique étrangère féministe du Canada » d'Oxfam (novembre 2025)
- Appui à l' « Avis sur le projet de loi 7 » de la CCFTÉ sur la protection du Conseil de gestion de l'assurance parentale (CGAP) (décembre 2025)

- Appui à la « Déclaration de la société civile contre le PL1 » portée par la FQPN, la LDL, le RQ-ACA et leurs partenaires (décembre 2025)
- Signature et diffusion de la pétition « Retrait du projet de loi n° 1, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec » (décembre 2025)
- Signature de la pétition pour la libération d'Ibtissame Betty Lachgar (décembre 2025)
- Signature de la pétition « On peut tu se tenir? Les organismes portent le Québec. À nous de les appuyer » sur le financement du communautaire (décembre 2025)
- Signature et diffusion de la pétition « Demande visant à améliorer et à stabiliser le financement des organismes communautaires et des organismes à but non lucratif au Québec » (janvier 2026)
- Signature de la pétition « e-6812 (Affaires sociales et égalité) » sur la reconnaissance et la rémunération des personnes proches aidantes (janvier 2026)
- Signature de la pétition « Retrait de l'article 29 portant sur l'avortement du PL1 » (janvier 2026)
- Appui au communiqué conjoint « Projet de loi 1 Des consultations à l'image du projet de loi, des consultations qui minent gravement notre démocratie » du RQ-ACA (janvier 2026)
- Appui au « Manifeste pour un Québec sans pauvreté » du Collectif pour un Québec sans pauvreté (février 2026)
- Rédaction d'un communiqué « Mieux chez soi – Politique nationale de soutien à domicile 2026 » sur les enjeux liés aux proches aidantes (février 2026)
- Appui à la lettre ouverte « Projet de loi 13 – Non aux nouvelles limites au droit de manifester » de la Ligue des droits et libertés (février 2026)
- Signature de la pétition « Financement récurrent aux groupes femmes employabilité » (février 2026)
- Rédaction et transmission d'une lettre d'appui à l'organisme Co-Savoir « Défendre des services essentiels pour l'éducation des adultes » (mars 2026)
- Signature de la pétition « e-7200 (Affaires autochtones) – Fin de la coupure de deuxième génération » liée au projet de loi S-2, Loi modifiant la Loi sur les Indiens (mars 2026)
- Appui à la délégation canadienne à la Global Sumud Flotilla en faveur des droits humains en Palestine (mars 2026)
- Appui à la lettre à la Première Ministre Christine Fréchette pour exiger le retrait du Projet de loi 1, rédigée par la Ligue des droits et libertés (avril 2026)

- Appui au livre blanc « Pour une nouvelle « révolution tranquille en éducation » de Debout pour l'école (mai 2026)
- Appui à la lettre « Besoins essentiels non comblés au Québec : nous avons les ressources pour y remédier » du Collectif pour un Québec sans pauvreté (mai 2026)
- Appui à la « Déclaration féministe pour le droit au logement » du Centre d'éducation et d'action des femmes (CEAF) (mai 2026)
- Diffusion de la campagne citoyenne contre le PL1 du RQ-ACA et de la Ligue des Droits et Libertés, encourageant l'envoi massif de lettres individuelles au gouvernement (mai 2026)
- Transmission d'une lettre au gouvernement fédéral sur la protection des droits des réfugié·e·s (mai 2026)
- Transmission d'une lettre au gouvernement fédéral « Pesticides : Vous devez protéger notre santé, pas les lobbys », rédigée par Vigilance OGM (juin 2026)
- Appui à la lettre ouverte « Faites respecter la Loi canadienne sur la santé : dites au ministre Michel de mettre fin dès maintenant à la privatisation des soins de santé en Alberta ! » public (juin 2026)
- Appui à la lettre ouverte « Actes de racismes au poste 39 du SPVM : Il faut une enquête publique indépendante » (juin 2026)
- Appui à la lettre ouverte « De la loi 21 aux lois 94 et 9 : Non à l'instrumentalisation de la laïcité » de la Coalition contre l'instrumentalisation de la laïcité (juin 2026)
- Appui à la lettre ouverte « S'empoisonner ensemble n'est pas un projet de société » du Réseau des femmes en environnement, dénonçant le projet de loi C-30 (juin 2026)
- Appui à la lettre ouverte « 25 ans de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire » de la Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière, appelant les partis politiques à prendre des engagements concrets pour renforcer le financement à la mission globale et préserver l'autonomie des organismes communautaires (juin 2026)
- Signature de la pétition « Comment WestJet est-elle devenue LessJet ? » dénonçant les conditions de travail du personnel de cabine de WestJet, notamment la non-rémunération de nombreuses heures de travail (juin 2026)
- Appui à la « Déclaration pour la paix et contre les idéologies de domination » de la Coalition féministe contre la violence envers les femmes (juin 2026)
- Appui à la lettre ouverte « Accueillir sans attendre : pour un accès rapide à la résidence permanente et à la réunification familiale des personnes protégées » initiée par le Collectif québécois des personnes protégées oubliées (juillet 2026)

Conférences, panels, formations externes

- Conférence sur le travail invisible au Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (septembre 2025)
- Participation au Sommet mondial de l'entreprenariat du Centre d'encadrement pour jeunes femmes immigrantes (CEJFI) – présentation d'une conférence sur l'impact du travail invisible sur les femmes et leur développement professionnel dans le cadre d'une table ronde sur l'Égalité entre les femmes et les hommes en affaires (septembre 2025)
- Conférence avec le Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal (RAANM) sur le travail invisible et les personnes proches aidantes (novembre 2025)
- Formation sur l'égalité des genres offerte à la Première réserve de la Division de la Réserve navale des Forces armées canadiennes (mars 2026)

Consultations et représentations politiques

- Élaboration et diffusion d'une Plateforme électorale municipale 2025 de l'Afeas (octobre 2025). Les revendications prioritaires de l'Association dans le cadre de cette campagne se déclinaient ainsi :
  a. L'équité et la justice dans les politiques publiques municipales
  b. Le soutien accru aux organismes en condition féminine
  c. La santé et le bien-être des femmes
  d. Le logement : un droit fondamental pour tou·te·s
  e. La lutte contre les violences faites aux femmes
  f. L'autonomisation économique et la conciliation travail-famille-études
  g. La lutte contre la pauvreté et la précarité
- Participation à l'annonce prébudgétaire fédérale à Ottawa et échange avec la Ministre Rechie Valdez (octobre 2025)
- Dépôt du *Mémoire sur le Projet de loi n° 1 – une offensive législative antidémocratique* à la Commission des institutions (novembre 2025)
- Dépôt du *Mémoire sur le Projet de loi n° 7 – action communautaire autonome* à la Commission des finances publiques (novembre 2025)
- Participation à la consultation parlementaire sur le PL1 à l'Assemblée nationale afin de dénoncer la démarche antidémocratique du gouvernement provincial et de revendiquer le retrait total et immédiat du PL1, ainsi qu'un engagement à cesser tout effort de légiférer sur le droit à l'avortement (décembre 2025)
- Rencontre avec la députée fédérale Andréanne Larouche sur le dossier du travail invisible (février 2026)

- Allocution au Comité permanent de la condition féminine sur la vulnérabilité financière des aînées. L'Afeas revendique notamment la révision et l'indexation des programmes de pensions et d'aide gouvernementale, ainsi que le calcul des prestations en fonction du revenu personnel, et non familial (avril 2026)
- Participation à une rencontre du Conseil du statut de la femme (mai 2026)
- Lancement de la pétition e-7407 (Travail et emploi) sur le site de la Chambre des communes, pour la valorisation du travail invisible et la protection des personnes qui l'accomplissent (mai 2026)
  https://www.noscommunes.ca/petitions/fr/Petition/Details?Petition=e-7407
- Rencontre avec la députée fédérale Marie-Gabrielle Ménard, Secrétaire parlementaire de la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres, Rechie Valdez, et membre du comité permanent de la condition féminine du gouvernement fédéral, afin de lui présenter l'Afeas et de lui transmettre de l'information ainsi que nos revendications pour la valorisation du travail invisible (juillet 2026)

Représentations médiatiques

- Article *Le travail invisible, miroir de nos inégalités* paru dans Oxfamille, Le Magazine d'Oxfam-Québec - n.1 - Automne 2025.
  https://issuu.com/oxfamquebec/docs/oxfamille_le_magazine
- Entrevue avec Lia Lévesque sur le travail invisible et le manifeste de la CNETI
- Entrevue télévisée à Noovo sur l'accessibilité des produits menstruels

Partenariats et concertation

- Participation au congrès du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) (septembre 2025)
- Participation à une rencontre du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) sur les outils en égalité (septembre 2025)
- Participation aux travaux du Chantier de l'économie sociale (4 rencontres, d'octobre 2025 à avril 2026)
- Participation à la Marche mondiale des femmes (octobre 2026)
- Participation à un atelier du Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches sur la charge mentale (octobre 2026)
- Participation à des rencontres du Comité permanent des fonctionnaires chargés des droits de la personne concernant la prochaine revue du Canada devant le comité du pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) prévue en mars 2026 à Genève (octobre 2026)

- Participation à une rencontre d'urgence du RQ-ACA concernant les menaces à l'ACA et à la société civile émanant de divers projets de loi de la CAQ (11 novembre 2025)
- Participation aux travaux du Groupe des 13 (G13) et de ses comités (9 rencontres avec le G13, 6 rencontres avec le comité de pilotage stratégique du G13, entre septembre 2025 et juin 2026).
- Participation à la Coalition concertation famille-travail-étude (CCFTÉ) et à l'organisation du rassemblement Grand Équilibre (16 rencontres entre août 2025 et mai 2026).
- Organisation d'un forum national sur le travail invisible (février 2026)
- Participation au rassemblement Grand Équilibre de la CCFTÉ (mai 2026)



Kiosque de l'Afeas au Grand Équilibre organisé par la CCFTÉ

- Participation à des rencontres du Mouvement Méduse, une coalition mise sur pieds par la Fédération des femmes du Québec (FFQ), visant à organiser une résistance féministe d'envergure face aux menaces croissantes des discours conservateurs et antiféministes, en renforçant l'action collective et la visibilité des droits des femmes (4 rencontres, de février à juillet 2026)
- Rencontre et développement d'un partenariat avec Dignité mensuelle pour lutter contre la précarité menstruelle
- Rencontre et développement d'un partenariat avec le Regroupement des Maisons des jeunes du Québec pour lutter contre les stéréotypes de genres chez les jeunes
- Participation au lancement de la *Coalition Mosaïque des résistances et panel : Lutter contre la fascisation du monde un panel organisé* par l'Observatoire pour la justice migrante (juin 2026)
- Contribution à l'organisation d'un colloque sur la violence conjugale chez les personnes aînées (juin 2026, le colloque aura lieu en février 2027)

Victoires et gains

L’année 2025-2026 a été marquée par plusieurs avancées importantes en matière d’égalité et d’enjeux touchants les femmes. Ces progrès témoignent de l’importance de la mobilisation citoyenne et du travail soutenu de l’Afeas et des autres groupes qui défendent ces enjeux depuis de nombreuses années.

L’annonce du deuxième Plan d’action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2026-2031, accompagné d’un investissement de 393,4 millions de dollars sur cinq ans, constitue un gain important de la dernière année. Ce plan accorde une attention particulière à l'enjeu de la reconnaissance précoce des personnes proches aidantes, un des principaux freins à l'accès aux ressources de soutien. Il mise également sur des services concrets, comme le répit et le soutien psychosocial, ainsi qu’à la conciliation entre les responsabilités de proche aidance, le travail et les études. Il représente une reconnaissance accrue de l’apport essentiel des personnes proches aidantes, dont une majorité sont des femmes.

L’Afeas accueille également favorablement la nouvelle Politique nationale de soutien à domicile, qui reconnaît davantage le rôle des personnes proches aidantes et prévoit la rémunération de certaines personnes fournissant des soins à domicile dans des situations particulières. Bien que plusieurs modalités restent à préciser, cette orientation constitue une avancée importante vers une meilleure reconnaissance de la valeur du travail de soins, encore largement assumé par les femmes.

L’année a également été marquée par le rétablissement d’un ministère dédié aux Femmes et à l’Égalité des genres du Canada (FEGC/WAGE). Au printemps 2025, la décision du gouvernement fédéral de supprimer le poste ministériel responsable de Femmes et Égalité des genres avait suscité de vives préoccupations dans les milieux féministes et communautaires. À la suite d’une importante mobilisation regroupant plus de 400 organisations partout au pays, dont l’Afeas, le gouvernement est revenu sur sa décision et a rétabli ce ministère important. Ce rétablissement représente un gain important puisqu’il reconnaît que l’égalité entre les femmes et les hommes nécessite un leadership politique clair, une imputabilité gouvernementale et des ressources dédiées afin de faire progresser les droits des femmes et l’égalité réelle. Cette décision rejoint d’ailleurs une revendication de l’Afeas visant la création d’un véritable ministère des Droits des femmes et de l’Égalité au palier provincial, qui soit doté des pouvoirs, des ressources et du poids politique nécessaires pour assurer un leadership gouvernemental fort en matière de droits des femmes et d’égalité.

En matière d’égalité économique, l’Afeas salue la poursuite de la mise en œuvre de la Loi fédérale sur l'équité salariale. Au cours de la dernière année, les mécanismes de surveillance et d'application du régime ont continué de se développer, notamment par la poursuite des travaux du Bureau de la commissaire à l'équité salariale, l'accompagnement des employeurs et l'évolution de la jurisprudence. Bien que les retombées concrètes de cette loi continueront de se mesurer au cours des prochaines années, ces travaux contribuent à faire progresser une meilleure reconnaissance de la valeur du travail des femmes

L’Afeas se réjouit également de l’adoption du projet de loi no 4 ou « loi Gabie Renaud », inspirée de la Loi de Clare, qui vise à prévenir la violence entre partenaires intimes et les féminicides. Cette nouvelle loi permettra aux personnes qui craignent pour leur sécurité ou celle de leurs enfants d’obtenir des renseignements sur les antécédents de violence conjugale d’un partenaire intime actuel ou passé, tout en bénéficiant d’un accompagnement adapté. Il s’agit d’un outil supplémentaire de prévention qui répond à une demande portée depuis plusieurs années par de nombreux groupes de défense des droits des femmes.

Au fédéral, l’adoption du projet de loi C-16 constitue également une avancée majeure. Cette réforme reconnaît désormais le contrôle coercitif comme une infraction criminelle, permettant une intervention plus précoce dans des situations de violence conjugale souvent invisibles mais extrêmement destructrices. La loi reconnaît aussi explicitement le féminicide dans certaines circonstances liées à la violence conjugale, à la violence sexuelle ou au contrôle coercitif, contribuant ainsi à mieux nommer et combattre cette forme extrême de violence envers les femmes.

L’Afeas souhaite également souligner les avancées menées notamment par l’Association nationale Femmes et Droits dans le dossier de l’aliénation parentale. Le dépôt du projet de loi fédéral C-223 et son adoption en deuxième lecture traduisent une volonté accrue de mieux prendre en compte la violence familiale dans le système de justice familiale, de protéger la parole des enfants et de limiter le recours à des concepts contestés pouvant nuire aux femmes et aux enfants victimes de violence. Bien que le processus législatif soit toujours en cours, les progrès réalisés au cours de la dernière année témoignent d’une meilleure prise en considération des réalités vécues par les familles touchées par la violence conjugale et post-séparation.

Enfin, l'année 2025-2026 a démontré toute l'importance de la vigilance citoyenne dans la protection des droits fondamentaux. L'Afeas considère comme un gain important la mobilisation de la société civile à l'égard du projet de loi 1, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec. Dans un premier temps, cette mobilisation a contribué au retrait notamment des dispositions relatives à l'avortement, à la suite des préoccupations exprimées par l'Afeas et de nombreux autres groupes de femmes, juristes et organismes de défense des droits quant aux conséquences possibles de leur inclusion dans le projet de loi. Dans un second temps, les critiques soutenues, notamment de l'Afeas, portant à la fois sur le contenu du projet de loi et sur le processus retenu pour son élaboration — notamment l'absence de consultations publiques préalables et de participation citoyenne significative — ont mené au retrait complet du projet de loi. Cette mobilisation a permis de préserver des acquis essentiels en matière de droits et libertés et rappelle le rôle indispensable de la participation citoyenne dans notre démocratie.

Ces avancées méritent d'être soulignées. Elles démontrent que les efforts de sensibilisation, de concertation et de mobilisation peuvent mener à des changements concrets. Félicitations et merci pour votre engagement et votre mobilisation pour faire avancer l'égalité et défendre les intérêts des femmes et des personnes vulnérables ! Ces gains nous rappellent également que plusieurs enjeux demeurent à poursuivre, notamment la reconnaissance économique du travail invisible, encore majoritairement accompli par les femmes, le renforcement des mesures de soutien aux personnes proches aidantes et l'octroi d'un financement à la mission adéquat, récurrent et prévisible pour les organismes qui contribuent quotidiennement à l'avancement de l'égalité et à la défense des droits.

Affiliations

Affiliations générales	Description
Alliance Chanterelle	Réseau féministe national de réforme du droit, sans frais, événements en ligne trimestriels
Centre de documentation pour l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF)	Bibliothèque sur la condition féminine, documents Afeas inclus, service sur place et virtuel
Coordination québécoise de la marche mondiale des femmes (CQMMF)	Regroupement féministe national pour égalité femmes et solidarité internationale
Coalition Féministe contre la Violence envers les Femmes (CFVF)	Alliance regroupant des organismes communautaires engagés dans la lutte contre la violence envers les filles et les femmes à travers le Québec
Groupe des treize (G13)	Collectif d'environ 20 groupes féministes pour la défense des droits au Québec et au Canada
Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD)	Défense collective des droits, reconnaissance et financement
Regroupement québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)	Interlocuteur officiel pour l'action communautaire autonome
Regroupement Loisirs Québec (RLQ)	Accès au régime d'assurance collective, hébergement site web et courriels.
Relais-Femmes	Carrefour d'expertises féministes : recherches, formations, soutien projets

Affiliations thématiques liées aux dossiers	Description
Alliance féministe pour l'action internationale (AFAI/FAFIA)	Promotion de l'égalité des femmes à tous les niveaux, mise en œuvre des traités internationaux
Coalition Femmes contre les violences armées	Lutte contre les violences armées, diffusion des communiqués
Coalition nationale contre la publicité sexiste (CNCPS)	Élimination des publicités sexistes
Coalition pour la conciliation famille-travail-études (CCFTÉ)	Amélioration de la conciliation famille-travail-études
Coalition pour la pratique de sage-femme (CPSF)	Appuis occasionnels pour la pratique de sage-femme
Coalition pour le contrôle des armes à feu (CPCAF)	Réduction des décès, blessures et crimes par armes à feu
Coalition pour le contrôle du tabac (CPCT)	Appuis pour le contrôle du tabac
FamillePointQuébec	Réflexion collective et débats sociaux sur la famille

Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD)	Parité femmes-hommes dans les sphères décisionnelles publiques
Intergénérations Québec	Favoriser le rapprochement entre générations
Mouvement Démocratie Nouvelle (MDN)	Défense du droit à une représentation juste et équitable
Ma place au travail	Mettre en lumière les difficultés d'accès aux milieux de garde
Réseau des femmes en environnement (RQFE)	Actions pour améliorer la qualité de l'environnement, santé et bien-être
Réseau mondial des intersections (RÉMI)	Culture politique transnationale, lutte contre discriminations croisées
Centre d'Encadrement pour Jeunes Femmes Immigrantes (CEJFI)	Programmes pour formation, employabilité, entrepreneuriat des jeunes femmes immigrantes

Régie interne

Finances

Le siège social assure la préparation des rapports financiers périodiques ainsi que des états financiers annuels. Ces documents sont soumis au conseil d'administration provincial pour adoption. Les états financiers vérifiés sont ensuite présentés aux membres lors de l'assemblée générale annuelle.

La firme Massie Turcotte et Associés a été mandatée pour réaliser l'audit des états financiers de l'exercice se terminant le 30 juin 2026. Le rapport de mission d'examen sera présenté aux membres à l'occasion de la 60e Assemblée générale annuelle, qui se tiendra en septembre 2026.

Membrariat

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de membres et du nombre d'Afeas locales par région entre les années 2024-2025 et 2025-2026. En 2025-2026, le nombre de membres s'établit à 4 995, comparativement à 5 207 l'année précédente, alors que le nombre d'Afeas locales passe de 145 à 142. Bien que cette diminution s'inscrive dans la tendance observée depuis plusieurs années au sein de nombreux organismes communautaires et associatifs, l'Afeas continue de démontrer sa vitalité grâce à l'implication de ses membres et au dynamisme de ses instances.

Les importantes démarches de réflexion et de modernisation réalisées au cours de la dernière année, notamment l'exercice de développement stratégique (incluant une image de marque plus attrayante et le développement de nouveaux types de membrariat), l'adoption de la planification stratégique 2026-2029, ainsi que la démarche diagnostique et l'élaboration de la politique d'équité, diversité et inclusion nous permettent d'entrevoir l'avenir avec confiance et de poursuivre nos efforts afin d'attirer, d'accueillir et de mobiliser de nouvelles membres.

Chaque nouvelle personne qui découvre l'Afeas contribue à enrichir notre mouvement et à accroître son impact. En faisant connaître l'Association autour de vous, vous participez à renforcer notre voix collective et à poursuivre notre action en faveur de l'égalité, de la justice sociale et du mieux-être des communautés.

Régions	Membres		Afeas locales	
	2024-2025	2025-2026	2024-2025	2025-2026
Centre-du-Québec	806	775	15	15
Estrie	409	401	13	12
Lanaudière	353	346	13	13
Mauricie	859	819	24	24
Montréal-Laurentides-Outaouais	240	229	8	7
Québec–Chaudière-Appalaches *	407	380	16	14
Richelieu-Yamaska	466	439	14	14
Saguenay–Lac-Saint-Jean–Chibougamau	1667	1601	43	43
Provincial		5		
Totaux	5207	4995	145	142

Notons que depuis la fusion de la région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie avec Québec–Chaudière-Appalaches, les membres et les Afeas locales du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie sont maintenant considérées comme faisant partie de la région Afeas Québec–Chaudière-Appalaches.

Portail de gestion des membres
Tout au long de l’année, les responsables régionales du portail de gestion des membres ont accompli un travail remarquable tant pour le renouvellement des membres existant·e·s que pour l’intégration des nouvelles adhésions.

Le programme a nécessité certains ajustements, qu’Huguette Dalpé, responsable du portail au niveau provincial, a su résoudre rapidement en collaboration avec le programmeur.

Concours et tirage
Au cours de l’année 2025-2026, les concours provinciaux ont une fois de plus permis de mettre en lumière des projets inspirants réalisés par les instances locales et régionales. Ces distinctions constituent une occasion privilégiée de souligner l’engagement, le dynamisme et la créativité de nos membres, qui contribuent activement à l’avancement de l’égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu’au développement de communautés solidaires.

Chaque année, les concours provinciaux de l'Afeas mettent en lumière l'engagement, la créativité et le dynamisme des instances locales et régionales. Ils permettent de reconnaître des initiatives inspirantes qui contribuent à la mission de l'association, qu'il s'agisse d'actions sociales, d'activités d'éducation populaire ou de projets favorisant le recrutement et la vie associative.

Les projets récompensés témoignent de la capacité des Afeas à répondre aux réalités de leur milieu, à mobiliser leurs communautés et à faire rayonner les valeurs de solidarité, d'égalité et d'engagement qui animent notre mouvement.

Prix Azilda-Marchand
Le Prix Azilda-Marchand est remis à une Afeas qui se distingue par la réalisation d'une action sociale ayant un impact significatif dans son milieu.

Lauréates 2024-2025
Afeas locales Racine (Estrie) et Saint-Denis-de-Brompton (Estrie)

- **Projet :** Marche pour la reconnaissance du travail invisible

Prix Activités Femmes d'ici – Catégorie locale
Ce prix souligne une Afeas locale qui organise une activité Femmes d'ici favorisant l'information, la réflexion et les échanges sur des enjeux touchant les femmes.

- **Lauréate 2024-2025**

Afeas locale Saint-Charles-de-Drummond (Centre-du-Québec)

- **Activité** : Café-rencontre Art et culture

Coup de cœur du jury 2024-2025
Afeas locale Granby (Richelieu–Yamaska)

- **Activité** : Santé des femmes et nutrition

Prix Activités Femmes d'ici – Catégorie régionale
Ce prix est remis à une Afeas régionale qui organise une activité Femmes d'ici dans sa région, favorisant l'information, la réflexion et les échanges sur des enjeux touchant les femmes.

- **Lauréate 2024-2025**

Afeas régionale Centre-du-Québec

- **Activité** : Soirée Excellence féminin pluriel

Prix Initiatives recrutement
Ce prix récompense une Afeas locale qui s'est démarquée par la mise en œuvre d'initiatives originales et mobilisatrices visant le recrutement de nouvelles membres et le développement de la vie associative.

- **Lauréate 2024-2025**

Afeas locale Saint-Maurice (Mauricie)

- **Projet** : Amène une amie

Coup de cœur du jury 2024-2025
Afeas locale Jean-XXIII (Mauricie)

- **Projet** : Viens tisser des liens

Concours d’écriture de la revue Femmes d’ici

- **Premier prix** – 100 $: Ces abeilles silencieuses, Nicole Rivard, Afeas Sainte-Anne de la Pérade, région Mauricie
- **Deuxième prix** – 50 $: Mon îlot de bonheur, Louise Malaison, Afeas Saint-Dominique, région Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau
- **Troisième prix** – 25 $: Un monde idéal, Monique Côté, Afeas L’Ancienne-Lorette, Région Québec–Chaudière-Appalaches

Meilleures vendeuses / Tirage annuel

L'objectif de ce concours est de souligner les efforts et remercier les vendeuses de billets pour le tirage annuel :

- un prix de 250 $ est offert à la vendeuse qui a vendu le plus grand nombre de billets
- 5 prix de 50 $ sont tirés au sort parmi les autres vendeuses de plus de 30 billets

La meilleure vendeuse pour l'année 2025-2026 est Gisèle Langevin de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau pour la vente de 379 billets, qui a donc remporté le prix de 250 $.

Les gagnantes des 5 prix de 50 $ tirés au sort parmi les vendeuses de plus de 30 billets sont :

- Carole Larochelle du Centre-du-Québec (les vendeuses reçoivent un billet de participation à chaque 30 billets vendus et son nom est sorti deux fois, elle a donc reçu 2 fois 50 $).
- Diane Doré de Montréal-Laurentides-Outaouais
- Gisèle Tremblay du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau
- Lily Jean du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau

Félicitations à toutes les vendeuses dont l'engagement et les efforts contribuent de façon significative au financement de l'Afeas!

Comme les années précédentes, la mesure incitative visant à encourager la vente de billets a été reconduite : pour chaque tranche de neuf billets vendus, un billet gratuit était offert à la vendeuse.

En 2025-2026, un total de 4 416 billets a été vendu, comparativement à 4 310 l'année précédente. Cette belle progression témoigne de la mobilisation et du dynamisme de nos membres. Bravo à toutes et à tous pour ce remarquable succès!

Tirage annuel

Le tirage Afeas est une source importante d'autofinancement pour les trois paliers de l'Afeas. Le tirage a eu lieu au siège social le 16 février 2026 et a été diffusé en direct sur Facebook. Il a permis de dégager 71 061 $ de profit net réparti comme suit :

- Afeas locales : 21 955 $
- Afeas régionales : 26 346 $
- Provincial: 22 760 $

Les billets du prochain tirage sont en vente actuellement. Le tirage aura lieu le 12 février 2027 au siège social de l'Afeas, et sera diffusé sur Facebook.

Tirages moitié-moitié

Afin de contribuer au financement de ses activités et de son fonctionnement, l'Afeas a organisé deux tirages moitié-moitié en ligne au cours de l'année 2025-2026.

Date du tirage	Ventes totales	Prix remis	Frais*
20 février 2026	**3 500,00 $**	**1 750,00 $**	**386,30 $**
28 mai 2026	**3 610,00 $**	**1 805,00 $**	**393,46 $**
Total	**7 110,00 $**	**3 555,00 $**	**779,76 $**

* Les frais comprennent les frais de transaction, les frais d'hébergement de la plateforme ainsi que les frais de licence de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Cette nouvelle formule a connu un bel accueil et contribue concrètement au soutien de notre mission. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à ces tirages et ainsi appuyé les actions de l'Afeas ! D'autres tirages moitié-moitié seront organisés au courant de la prochaine année.

Remerciements

La réalisation de notre mission et de nos actions repose sur l'engagement de partenaires qui partagent notre volonté de bâtir des communautés plus inclusives, égalitaires et solidaires. Nous leur sommes profondément reconnaissantes de leur confiance et de leur précieux soutien tout au long de l'année.

Nous remercions chaleureusement :

- **Le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)**, pour son soutien à la mission globale de l'Afeas ainsi qu'au projet *L'Afeas au cœur de la solidarité : renforcer l'autonomie des femmes par l'engagement communautaire (projet EDI)* ;
- **Le Secrétariat à la condition féminine du Québec**, pour son soutien aux activités d'éducation populaire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ;
- **Femmes et Égalité des genres Canada**, pour son appui au projet de *Coalition pour l'équité du travail invisible au Canada* ;
- **La Fondation canadienne des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus**, pour sa contribution à la mission globale de l'Afeas ;
- **La Caisse Desjardins de Drummondville**, présentatrice du 60e Congrès provincial de l'Afeas ;
- **Services Québec**, pour sa subvention salariale et son accompagnement-conseil ;
- **Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs** ainsi que le Bureau de la transition climatique et énergétique, pour leur soutien par l'entremise du programme ÉcoPerformance.

Merci à nos partenaires financiers et à nos donatrices et donateurs!

73

Grâce à ces contributions, l'Afeas peut poursuivre ses projets, développer de nouvelles initiatives et continuer d'agir concrètement pour améliorer les conditions de vie des femmes et renforcer leur participation à la société.

La firme Parallèle nous a également gracieusement offert son expertise pour une grande partie du mandat de développement stratégique déployé cette année. Cet accompagnement ne nous aurait pas été accessible autrement, et il a permis d'insuffler un vent de fraîcheur et un nouveau dynamisme essentiel au succès futur de notre Association. Nous en sommes extrêmement reconnaissantes.

Nous souhaitons également souligner la contribution exceptionnelle de l'Afeas régionale Centre-du-Québec et de l'Afeas locale Drummondville, dont le soutien financier, l'expertise et l'implication bénévole ont été déterminants dans le processus de développement stratégique de l'Association ainsi que dans l'organisation du 60e Congrès provincial. Nous remercions également les Afeas régionales Estrie, Mauricie, Montréal–Laurentides–Outaouais, Québec–Chaudière-Appalaches et Saguenay–Lac-Saint-Jean–Chibougamau pour leur appui financier à ce processus mobilisateur.

Enfin, nous adressons nos plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont choisi de soutenir l'Afeas par un don. Chaque contribution, quelle qu'en soit le montant, témoigne d'une confiance envers notre mission et nous permet de poursuivre nos actions avec conviction. Votre générosité fait une réelle différence et contribue directement à la vitalité et au rayonnement de notre association.

Nous tenons à souligner tout particulièrement les personnes suivantes, qui ont effectué un don de 100 $ ou plus au cours de l'année :

- Lise Courteau
- Louisette Gauvin Asselin,
- Lilianne Lajoie
- Denise Laprise
- Diane Matte
- Doris Milot Gignac
- Lise Morin-Vachon
- Luce Ranger Poisson
- Annette Verge

Merci à vous !

Merci à nos bénévoles!

L'Afeas tient à exprimer sa profonde reconnaissance aux bénévoles qui s'investissent généreusement au sein des comités provinciaux. Par leur temps, leur énergie et leur expertise, ces personnes contribuent au rayonnement de notre association et à la réalisation de nombreuses activités et projets :

- Annick Delabays
- Annie Bonin
- Audrey Fortin
- Carole Mondor
- Carole Séguin
- Danielle Michaud
- Diane Matte
- Doris Milot
- Francine Duchaine
- Francine Raynault
- Georgette B. Boivin
- Ghyslaine Jutras
- Helene champagne
- Hélène Lefebvre
- Hélène Tremblay
- Huguette Dalpé
- Jessica Massé
- Jean-François Desmarais
- Joëlle Cardonne
- Josiane Grégoire-Lenain
- Lise Courteau
- Lise Roy
- Lise Vachon
- Louise Archambault
- Louisette Asselin
- Lucie Simard
- Marie-Thérèse Poulin
- Mariette Gilberte
- Marjolaine Larocque
- Maryse Bruneau
- Maryse Tourigny
- Michele Guay
- Nicole Comtois
- Nicole Lambert
- Paula Provencher
- Rébecca Dionne-Taché
- Rachel Leduc
- Suzanne Lefrançois

Nous adressons également un immense merci à l'ensemble des bénévoles de tous les paliers de l'Afeas — local, régional et provincial. Votre engagement indéfectible, votre dévouement et votre passion sont au cœur de notre réussite. Sans votre précieuse contribution, l'Afeas ne pourrait poursuivre sa mission ni maintenir sa présence active auprès des femmes et des communautés à travers le Québec.

À chacune et chacun d'entre vous, merci de faire vivre l'Afeas et d'en porter les valeurs avec conviction. Votre engagement fait toute la différence !

60e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PROVINCIALE 2025 - 2026

Afeas
ASSOCIATION FÉMINISTE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

Procès-verbal de la 59e AGA provinciale

6 et 7 septembre 2025 sur la plateforme Zoom

Samedi 6 septembre 2025
Accueil des congressistes sur la plateforme Zoom et consignes
Isabelle Cloutier, responsable de la vie associative par intérim, accueille les congressistes sur la plateforme Zoom et donne quelques consignes afin de faciliter le déroulement du congrès :

- Gardez vos micros fermés en tout temps, sauf lorsque vous prenez la parole.
- Utilisez le bouton « Lever la main » pour demander à intervenir.
- L'outil *Zoom Companion* sera utilisé pour la prise de notes, en appui au travail de la secrétaire.
- Pour les membres réunies dans une même salle, on demande de désigner une personne responsable de transmettre les résultats des votes via le *chat* de Zoom.
- Seules les membres de plein droit, dûment inscrites et ayant acquitté les frais d'inscription, ont le droit de vote et de parole.
- Les membres de soutien ayant réglé les frais d'inscription disposent du droit de parole.
- Les observatrices n'ont ni droit de parole, ni droit de vote.
- Le personnel procédera à des captures d'écran pendant les deux journées ; les personnes ne souhaitant pas apparaître sur les photos sont priées de désactiver leur caméra.

Mot de bienvenue de la directrice provinciale
C'est avec joie et émotion que Marianne Pertuiset-Ferland, directrice générale, tout juste de retour de son retrait parental, s'adresse aux congressistes :

« Quel bonheur de vous retrouver à l'occasion de ce congrès, un moment à la fois inspirant, rassembleur et essentiel. Cette rencontre me remplit d'énergie et m'inspire une profonde gratitude. Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers toute l'équipe du siège social, qui a su relever avec brio les nombreux défis des derniers mois. Un merci tout particulier à Huguette Dalpé pour son engagement exceptionnel et sa précieuse contribution durant les derniers mois. J'en profite également pour souhaiter un chaleureux retour à Sylvanie — sa présence est un véritable atout pour notre équipe.

Ce congrès est une occasion précieuse de partager nos savoirs, de renforcer nos liens et de raviver notre élan collectif. Ensemble, grâce à notre passion, notre solidarité et nos compétences, nous avons tout en main pour continuer à faire une réelle différence. »

Assemblée générale
Présentation du conseil d'administration 2024-2025
Marianne Pertuiset-Ferland, présente les membres du conseil d'administration pour l'année 2024-2025. Elle invite chacune de se présenter elle-même pour être visible à l'écran.

Officières :

- Lise Courteau, présidente, Mauricie
- Lise M. Vachon, 1e vice-présidente, Québec-Chaudière-Appalaches
- Marie-Thérèse Poulin, 2e vice-présidente, Estrie
- Rachel Leduc, secrétaire, Montréal-Laurentides-Outaouais
- Maryse Bruneau, trésorière, Lanaudière

Administratrices :

- Ghyslaine Jutras, administratrice, Centre-du-Québec
- Louise B. Comeau, administratrice, Richelieu-Yamaska
- Lucie Simard, administratrice, Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau

Présentation des présidentes de régions 2025-2026
Chacune se présente et donne le nom de sa région (toujours dans le but d'être visible à l'écran) :

- Doris Milot, région Centre-du-Québec
- Carole Séguin, région Estrie
- Maryse Bruneau, nouvelle présidente région Lanaudière
- Johanne Blanchette, région Mauricie
- Josiane Grégoire Lenain, région Montréal-Laurentides-Outaouais
- Diane Matte, région Québec-Chaudière-Appalaches
- Louise B. Comeau, nouvelle présidente région Richelieu-Yamaska
- Hélène Tremblay, région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau

Ouverture de l'AGA
Marianne invite ensuite la présidente provinciale, Lise Courteau, à prendre la parole. Madame Courteau accueille les congressistes chaleureusement, les remercie de leur présence et leur adresse un mot de bienvenue. Le congrès se déroulera cette année sous le thème « Le bénévolat, force vive de l'Afeas ».

Madame Courteau déclare officiellement ouverte la 59e assemblée générale annuelle de l'Afeas. Le quorum étant constaté, l'assemblée est reconnue légalement. Elle précise que chaque participante dûment inscrite détient un droit de vote.

Nomination de la présidente et la secrétaire d'assemblée
Sur proposition de Annie Bonin, région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau et Johanne Blanchette, région Mauricie, on adopte la nomination de Lise Courteau comme présidente d'assemblée et de Rachel Leduc et Huguette Dalpé comme secrétaires d'assemblée.
Adopté à l'unanimité

L’ordre du jour adopté se lit comme suit :

Samedi 6 septembre 2025

- 08h30 Accueil sur Zoom
- 09h00 Consignes techniques et diverses
- 09h05 Mot de bienvenue
    - Ouverture de l’AGA
    - Nomination de la présidente et de la secrétaire d’assemblée
    - Adoption du procès-verbal de la 58e assemblée générale annuelle
- 09h10 Lecture et adoption du rapport de la présidente
    - Période de questions
    - Adoption du rapport annuel
    - Ratification des actes des administratrices
- 09h55 Présentation de la Coalition nationale pour l’équité du travail invisible au Canada
- 10h05 Présentation des états financiers vérifiés par MTACPA
    - Questions sur le rapport financier
    - Adoption du rapport financier
    - Nomination de la firme auditrice pour 2026
- 10h40 Pause
- 10h55 Désignation des présidentes de délibération
    - Adoption des règles de délibération
    - Ratification des avis de motion
- 11h30 Étude des propositions
- 12h20 Ajournement de l’AGA et dîner
- 13h20 Conférence sur l’action bénévole
- 14h20 Étude des propositions
- 14h50 Pause
- 15h05 Suite de l’étude des propositions
- 16h20 Présentation de la stratégie politique
- 16h30 Ajournement

Dimanche 7 septembre 2025

- 08h30 Accueil sur la plateforme Zoom
- 09h00 Étude des propositions
- 10h00 Pause de 10 minutes

- 10h10 Informations du provincial
  - Remise du prix Azilda-Marchand
  - Remise du prix Activités femmes d'ici, local et régional
  - Remise du prix Initiatives de recrutement
  - Liste des certificats recrutement
  - Tirage du prix Fidélité
  - Nomination des gagnantes du concours d'écriture
- 11h30 Pause de 10 minutes – élection des officières
- 11h40 Projet rassembleur : La mosaïque Afeas
- 11h45 Hommage aux membres décédées durant l'année et mention des naissances
- 11h50 Dévoilement des officières et du conseil d'administration provincial 2025-2026
- 12h00 Remerciements aux administratrices sortantes
- 12h05 Mot de la fin

Adoption du procès-verbal de la 58e assemblée générale annuelle
Correction à la page 28 : Marie-Thérèse Poulin est de la région Estrie et non de Richelieu-Yamaska.

Patricia Labelle, région Montréal-Laurentides-Outaouais et Maude Charbonneau, région Richelieu-Yamaska en proposent l'adoption.
Adopté à l'unanimité

Rapport de la présidente
Lise Courteau lit en entier son rapport de présidente. Les participantes n'ont aucune question, mais envoient plusieurs émojis d'appréciation.

Toutes les congressistes recevront une copie du rapport par courriel.

Louise Archambault, région Mauricie et Ginette Deschênes, région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau proposent l'adoption du rapport.
Adopté à l'unanimité

Adoption du rapport annuel 2024-2025

L'adoption du rapport annuel est l'acte par lequel les membres de l'Afeas reconnaissent et approuvent le rapport d'activités qui leur est présenté. Ce rapport résume les activités et les réalisations de l'organisme au cours du dernier exercice. C'est un processus de reddition de comptes qui permet aux membres d'être informées sur la gestion et la performance globale de l'Afeas. En adoptant le rapport, les membres confirment que l'information qu'il contient est fidèle et qu'elles en prennent acte.

Monique Saint-Michel, région Richelieu-Yamaska et Christiane Laporte, région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau en proposent l'adoption.
Adopté à l'unanimité

Ratification des actes administratrices

La ratification des actes des administratrices est l'approbation formelle par les membres des décisions et des actions prises par le conseil d'administration (CA) au nom de l'Afeas. Le CA, agissant comme mandataire des membres, prend de nombreuses décisions tout au long de l'année pour gérer l'organisme. La ratification est une résolution qui entérine ces décisions, conférant une légitimité à l'ensemble des actes posés par le CA entre deux AGA.

Johanne Blanchette et Josée Bourassa, région Mauricie en proposent l'adoption.
Adopté à l'unanimité

Présentation de la coalition nationale pour l'équité du travail invisible au Canada

Lise Courteau invite Emma Saffar, coordonnatrice de projets au palier provincial, à nous parler de la Coalition, qui vise essentiellement à faire reconnaître et valoriser le travail invisible à l'échelle nationale :

- Projet triennal financé par Femmes et Égalité des genres Canada.
- Partenariat avec des organismes des autres provinces canadiennes.
- La coalition poursuit des objectifs de documentation, de sensibilisation et de plaidoyer du travail invisible auprès de la population.
- Développement d'un manifeste et d'un outil de calcul du travail invisible, entre autres.
- Demandes incluant la reconnaissance du travail invisible, des mesures fiscales ainsi qu'une journée dédiée.

Présentation des états financiers vérifiés par MTACPA
Madame Jessica Gilbert, vérificatrice de la firme MTACPA, présente les états financiers préliminaires. Voici quelques points saillants :

- Une partie importante de l'augmentation des revenus et dépenses est liée au projet Coalition pour l'équité du travail invisible.
- On note un déficit de 120 000 $ pour l'année.
- Il y a une diminution des liquidités de l'organisation.
- Clarification que le projet de la Coalition est entièrement financé par la subvention et ne contribue pas au déficit.

Plusieurs membres ont posé des questions sur les dépenses, notamment concernant les relations publiques et les frais relatifs aux régions. Madame Lise Vachon, vice-présidente provinciale précise que les membres du conseil d'administration avaient pris connaissance de toutes les notes de la firme comptable.

Les états financiers ne sont pas adoptés durant cette assemblée ; une assemblée générale extraordinaire sera convoquée d'ici quelques jours pour l'adoption du rapport financier final.

Nomination de l'auditeur pour 2026
On propose la firme comptable MTACPA.

France Morissette, Saguenay-Saint-Jean-Chibougamau, appuyée par Johanne Blanchette, Mauricie en propose l'adoption.
Adopté à la majorité

Pause de 15 minutes

Désignation des présidentes de délibération
Présidentes de délibérations : Lise Courteau et Nicole Comtois

Adoption des règles de procédure
Lise Courteau fait un résumé des règles de procédure et précise que les congressistes seront dirigées aléatoirement vers des salles de discussion pour l'étude des propositions. Elle précise qu'il n'y a aucune discussion pour les avis de motion.

Maude Charbonneau, Richelieu-Yamaska et Céline Massicotte, Mauricie, en proposent l'adoption.
Adopté à l'unanimité

Ratification des avis de motion

Avis de motion 1 – Article 8
(Conseil d'administration provincial)
Nous demandons de mettre à jour l'article 8 de nos statuts et règlements afin d'être conformes avec la politique de gestion des crises, des risques et des plaintes.

Article 8 – Gestion des crises, des risques et des plaintes
8.1
Chaque instance Afeas doit, à chaque début d'année, former un comité de gestion des crises, des risques et des plaintes pour gérer des situations imprévues, des différends ou des manquements qui peuvent survenir. Ce comité doit être composé d'un minimum de trois (3) personnes, dont une (1) personne du conseil d'administration.

8.2
Si une (1) personne du comité de gestion des crises, des risques et des plaintes est visée par une demande d'enquête ou une plainte, celle-ci devra se retirer du comité et le conseil d'administration devra choisir une autre personne pour la remplacer.

8.3
Toutes les demandes d'enquête et les plaintes doivent être adressées au comité de gestion des crises, des risques et des plaintes de l'instance concernée.

8.4
Le comité de gestion des crises, des risques et des plaintes est seul à rendre une décision. Cependant, le comité doit faire un rapport au conseil d'administration des décisions qui sont prises, s'il y a lieu.

8.5
Un·e membre ou un organisme-membre peut être suspendu·e ou exclu·e s'il y a non-conformité aux règlements de l'Association ou si un tort volontaire est fait à l'Association.

8.6
Le comité de gestion des crises, des risques et des plaintes doit envoyer un avis de suspension ou d'exclusion par écrit à la personne visée, en expliquant la cause.

8.7
La personne ou l'organisme-membre peut faire appel au comité de gestion des crises, des risques et des plaintes d'un autre palier (régional ou provincial) dans les dix (10) jours qui suivent l'avis de suspension ou d'exclusion.

8.8
Un·e membre ou un organisme-membre suspendu·e ou exclu·e perd tous ses droits : droit de vote, droit de parole, ainsi que son éligibilité aux élections et tous les privilèges et services offerts par l'Association.
Adopté à la majorité

Avis de motion 2-3 – Élections à l'Afeas locale et régionale
Avis de motion 2 – Élections à l'Afeas locale
(Conseil d'administration provincial)
Nous demandons que l'article 13.4 se lise dorénavant comme suit : « Le mandat de chaque administratrice est de deux ans. Une administratrice a droit à un maximum de cinq (5) mandats consécutifs. (Les mandats viennent à échéance en alternance années paires et années impaires.) »
Adopté à la majorité

Avis de motion 3 – Élections à l'Afeas régionale
(Conseil d'administration provincial)
Nous demandons que l'article 18.4 se lise dorénavant comme suit : « Le mandat de chaque administratrice est de deux ans. Une administratrice a droit à un maximum de cinq (5) mandats consécutifs. (Les mandats viennent à échéance en alternance années paires et années impaires.) »
Adopté à la majorité

Étude des propositions

Propositions 1-2-3-4-5 – Féminisme et masculinisme
Critère de recevabilité : Condition féminine

Proposition 1 –Programme de sensibilisation et d'éducation
(Afeas régionale Estrie)
Nous demandons que le ministère de l'Éducation du Québec mette en place un programme de sensibilisation et d'éducation au discours égalitaire entre les femmes et les hommes.

Premier amendement : après le mot « hommes » à la fin de la phrase, ajouter les mots « autant pour les enseignants·e·s que pour les étudiants·e·s ».
Vote sur l'amendement : Adopté à la majorité

Deuxième amendement : après le mot étudiant·e·s, ajouter les mots « dans une période de deux ans ».
Vote sur l'amendement : Adopté à la majorité

Troisième amendement : après le mot « hommes », ajouter les mots « impliquant aussi les conseils d'établissement du primaire et du secondaire ».
Vote sur l'amendement : Adopté à la majorité

Nouveau libellé de la proposition :
Nous demandons que le ministère de l'Éducation du Québec mette en place un programme de sensibilisation et d'éducation au discours égalitaire entre les femmes et les hommes autant pour les enseignants·e·s que pour les étudiants·e·s impliquant aussi les conseils d'établissement du primaire et du secondaire dans une période de deux ans.
Adopté à la majorité

Ajournement de l'AGA et dîner

Conférence sur l'action bénévole

Madame Schamma Rosidor ayant dû annuler son allocution pour cause de décès dans sa famille, c'est monsieur Hugo Valiquette, directeur général de la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière, qui donne la conférence. Monsieur Valiquette fait un témoignage sur son parcours d'engagement bénévole :

- Récit de son parcours d'engagement depuis l'école primaire jusqu'à aujourd'hui ;
- Fondateur et directeur du groupe vocal Eclipse qui existe depuis 30 ans.
- Création de Néo, premier organisme dans la région Lanaudière pour les jeunes LGBTQ+, et du Regroupement d'entraide pour la jeunesse « Allosexuelle » du Québec.
- Réflexion sur l'importance de l'engagement collectif et de la participation citoyenne.
- Importance d'encourager les jeunes dans leurs initiatives et de partir des rêves des personnes pour les mobiliser.
- Message principal : c'est en collectif qu'on peut faire de réels changements.

Étude des propositions

Proposition 2 – Programme éducatif national
(Afeas régionale Centre-du-Québec)

Nous demandons au gouvernement la mise en place d'un programme éducatif national axé sur l'égalité des sexes, dans les écoles et les communautés, afin de promouvoir des valeurs de respect mutuel et de partenariat entre garçons et filles.

Premier amendement : remplacer les mots «la mise en place d' » par les mots « l'intégration des concepts et des enjeux liés au féminisme et au masculinisme à »
Vote sur l'amendement : Rejeté à la majorité

Deuxième amendement : remplacer les mots « garçons et filles » à la fin de la phrase par le mot « genres »
Vote sur l'amendement : Rejeté à la majorité

Troisième amendement : ajouter à la fin de la phrase les mots « d'ici une période de trois ans »
Vote sur l'amendement : Rejeté à la majorité

Pause de 15 minutes

Suite de l'étude des propositions
Proposition initiale :
Nous demandons au gouvernement la mise en place d'un programme éducatif national axé sur l'égalité des sexes, dans les écoles et les communautés, afin de promouvoir des valeurs de respect mutuel et de partenariat entre garçons et filles.
Adopté à la majorité

Proposition 3 – Forums communautaires
(Afeas régionale Centre-du-Québec)
Nous proposons d'organiser des forums communautaires impliquant des hommes et des femmes pour discuter des enjeux économiques, sociaux et de genre, favorisant ainsi une compréhension mutuelle.
Adopté à la majorité

Proposition 4 – Promotion du féminisme dans les écoles secondaires
(Afeas régionale Estrie)
Nous demandons que l'Afeas provinciale puisse répertorier les organisations qui peuvent offrir des conférences, des ateliers dans les écoles secondaires pour promouvoir le féminisme, tout en rappelant l'historique des luttes féministes afin d'outiller les jeunes face au discours masculiniste.
Adopté à la majorité

Proposition 5 – États généraux
(Afeas régionale Centre-du-Québec)
Nous demandons à l'Afeas provinciale d'organiser des états généraux sur l'égalité femme-homme ayant comme objectif l'exploration de solutions permettant d'établir un point d'équilibre entre le masculinisme et le féminisme, qui favoriserait l'harmonie et l'épanouissement de chacun et chacune.

Premier amendement : remplacer les mots « d'établir un point d'équilibre entre le masculinisme et le féminisme », par les mots «de contrer les reculs liés au masculinisme et renforcer les droits des femmes »
Vote sur l'amendement : Adopté à la majorité

Nouveau libellé de la proposition :
Nous demandons à l'Afeas provinciale d'organiser des états généraux sur l'égalité femme-homme ayant comme objectif l'exploration de solutions permettant de contrer les reculs liés au masculinisme et renforcer les droits des femmes, qui favoriserait l'harmonie et l'épanouissement de chacun et chacune.
Adopté à la majorité

Propositions 6-7-8-9 – La précarité menstruelle
Critère de recevabilité : Condition féminine

Premier amendement : que les propositions 6-7-8-9 soient regroupées pour ne faire qu'une seule proposition : Non recevable

Proposition 6 – Disponibilité dans les endroits publics
(Afeas régionale Mauricie)
Nous demandons aux gouvernements provincial et fédéral, ainsi qu'à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et les Municipalités régionales de comté (MRC), que des mesures soient prises afin que tous les endroits publics soient munis de distributeurs de produits menstruels jetables, et ce, gratuitement.
Adopté à la majorité

Afin de respecter l'horaire du congrès, la suite de l'étude des propositions se déroulera demain matin à 9 h 00, immédiatement après l'accueil à 8 h 30.

Présentation de la stratégie politique
On invite Mario Abou Zeid, Directeur des politiques et relations gouvernementales, à donner les grandes lignes de la stratégie politique :

Depuis plus de cinq décennies l'Afeas se tient à l'avant-garde des luttes pour l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec et au Canada. Par son travail de mobilisation, d'éducation populaire, de plaidoyer politique et de représentation publique, l'Afeas a contribué de façon significative aux progrès sociaux et législatifs en faveur des droits des femmes.

Cependant, en 2025, nous faisons face à une intensification des défis : montée des idéologies antiféministes, polarisation politique, régression de certains acquis et fragilisation du filet social. Ces menaces, conjuguées à des inégalités structurelles persistantes, appellent à une réponse politique claire, cohérente et structurée.

La présente stratégie d'action politique et de relations gouvernementales vise à repositionner l'Afeas comme un acteur central de l'influence publique et du changement systémique, en misant sur une approche intersectionnelle, inclusive et non partisane. Elle constitue une feuille de route concrète pour porter les revendications des femmes, en particulier celles qui se situent à l'intersection de multiples oppressions.

Cette stratégie repose sur trois grands axes :

1. Objectifs de la stratégie ;
2. Enjeux prioritaires et constats préoccupants ;
3. Revendications clés et mesures structurelles proposées ;

Et repose sur quatre piliers indépendants :

1. L'autonomisation des femmes ;
2. La lutte contre toutes les formes de violence genrées ;
3. La reconnaissance du travail invisible ;
4. La représentation féministe et l'éducation populaire.

Le document préparé par Mario sera présenté et adopté par le conseil d'administration avant d'être distribué aux régions.

Ajournement

Dimanche 7 septembre 2025

Accueil sur la plateforme et rappel des consignes de la veille.

Étude des propositions
Proposition 7 – Distributeurs dans les établissements scolaires
(Afeas régionale Mauricie)
Nous demandons au gouvernement provincial que toutes les écoles (primaires, secondaires, cégeps, universités, écoles privées, centres de formation spécialisés, etc.) soient munies de distributeurs de produits menstruels jetables, accessibles aux étudiantes, aux enseignantes et au personnel féminin, et ce, gratuitement.

Premier amendement : remplacer « établissements scolaires » par « établissements « d'enseignement » : Non recevable

Deuxième amendement : enlever le mot « gratuitement » à la fin de la phrase : Non recevable

Proposition initiale : Nous demandons au gouvernement provincial que toutes les écoles (primaires, secondaires, cégeps, universités, écoles privées, centres de formation spécialisés, etc.) soient munies de distributeurs de produits menstruels jetables, accessibles aux étudiantes, aux enseignantes et au personnel féminin, et ce, gratuitement.
Adopté à la majorité

Proposition 8 – Distributeurs dans les lieux de formation fédéraux
(Afeas régionale Mauricie)
Nous demandons au gouvernement fédéral que tous les lieux de formation qui relèvent du palier fédéral, comme l'armée, l'aviation, etc., soient munis de distributeurs de produits menstruels jetables, et ce, gratuitement.
Adopté à la majorité

Proposition 9 – Programme de soutien à l'achat de produits menstruels réutilisables
(Afeas régionale Mauricie)
Nous demandons à l'Union des municipalités (UMQ), aux Municipalités régionales de comté (MRC) et à la Fédération canadienne des municipalités (FCM), que toutes les municipalités se dotent d'un programme de soutien à l'achat de produits menstruels réutilisables.
Adopté à la majorité

Proposition 10 - Intelligence artificielle (IA)
Critère de recevabilité : sujet d'étude
Proposition 10 - Loi sur l'IA
(Afeas régionale Richelieu-Yamaska)
Nous demandons au gouvernement fédéral de voter une loi sur l'IA et (non sur de tiers sujets tels que l'ex-projet C-27), qui inclut un code d'éthique et de déontologie appliquées dans toutes les activités où l'IA est requise tant au provincial qu'au fédéral.

Premier amendement : remplacer le mot « voter » par le mot « déposer »
Vote sur l'amendement : Adopté à la majorité

Nouveau libellé de la proposition : Nous demandons au gouvernement fédéral de déposer une loi sur l'IA et (non sur de tiers sujets tels que l'ex-projet C-27), qui inclut un code d'éthique et de déontologie appliquées dans toutes les activités où l'IA est requise tant au provincial qu'au fédéral.
Adopté à la majorité

Proposition 11 – L'écoblanchiment
Critère de recevabilité : Sujet d'étude
Proposition 11 – Logos environnementaux certifiés
(Afeas régionale Centre-du-Québec)
Nous demandons au gouvernement fédéral de rendre obligatoire l'apposition de logos environnementaux certifiés, faciles à identifier, sur tous les produits afin de garantir leur conformité à la réglementation canadienne et voire internationale.
Adopté à l'unanimité

Pause de 10 minutes

Informations diverses du provincial

6e Marche mondiale des femmes

- La marche aura lieu devant l'Assemblée nationale.
- Parcours de 2 km, avec animations et festivités.
- Important : Les participant·e·s sont invité·e·s à prendre des photos ou filmer, afin d'alimenter notre réseau.

Activités éducatives à venir

- La programmation sera disponible cette semaine.
- Nouveauté : un tout nouvel atelier conçu par une stagiaire, sur la communication bienveillante, animé par Houda Khdiri.
- Le comité a également bonifié l'atelier sur l'intelligence artificielle.

Comités provinciaux

- Plusieurs personnes se sont proposées cette année pour siéger sur les comités. Elles recevront leur convocation sous peu.
- Comités en cours :
    - Formation
    - Guide d'animation
    - Revue
    - Concours provinciaux
    - Résolutions
    - Intercomité provincial

Revue Femmes d'ici

- Il y aura deux revues virtuelles cette année, en attendant une amélioration de la situation financière.
- La revue reste un outil privilégié pour rejoindre tou·te·s les membres.
- Le maintien de la version papier est important, notamment pour les membres sans accès Internet.
- Le provincial a fait des démarches pour trouver les meilleurs prix (impression, mise en page)…
- Publicités : possibilité d'inclure une carte d'affaires dans la revue. Si vous connaissez des personnes intéressées à acheter de l'espace publicitaire, faites-le-nous savoir.
- Distribution : envisager un envoi groupé aux Afeas locales plutôt qu'individuel, pour économiser.

Cotisation annuelle

- Proposition à discuter : augmenter la cotisation à 40 $ (chiffre rond), dès l'an prochain.
- Nouveau partage prévu :
- 8 $ pour les Afeas locales (au lieu de 10 $)
- 12 $ pour le provincial (au lieu de 10 $)
- Le 2 $ de plus versé précédemment aux Afeas locales sera retiré.

Attention : ce retrait peut créer du mécontentement. Il est souvent préférable d'augmenter la cotisation que d'enlever un acquis.

- Si on souhaite que l'augmentation se fasse plus rapidement, une proposition doit être présentée au CA provincial.
- Cette réflexion doit être faite par les membres dans vos Afeas locales.

Tirage et financement

- Le tirage provincial est maintenu.
- Dans le cadre du 60e anniversaire, 6 000 billets seront mis en vente.
- Pour chaque 9 billets vendus, 1 billet est offert à la vendeuse.
- Ce tirage est la principale méthode de financement autonome de l'organisation.
- Licence moitié-moitié :
    - Les Afeas locales et régionales recevront le formulaire le 8 septembre.
    - Elles devront payer leur licence à la région.

Statut de l'organisme & dons

- L'Afeas ne peut pas remettre de reçus officiels pour dons actuellement.
- Des réflexions ont été amorcées pour obtenir le statut d'organisme de bienfaisance.
- Le dossier sera repris cette année, car cela peut représenter une source importante de financement potentiel.

Recrutement et renouvellement

- Le recrutement se fait toute l'année.
- Pour assister au congrès, le renouvellement de la carte de membre doit être complété avant le 30 juin.
- Un·e membre qui renouvelle ou adhère après le 31 mars sera membre jusqu'en juin de l'année suivante.

Concours provinciaux : remise des prix

Prix Azilda-Marchand

Ce prix est remis à une Afeas qui réalise une action sociale dans son milieu.

Gagnantes : Afeas locales Racine et Saint-Denis-de-Brompton, région Estrie pour leur activité « Marche pour la reconnaissance du travail invisible ».

On invite la responsable de l'activité, madame Micheline Tremblay, à parler de leur activité.

Prix Activités Femmes d'ici catégorie locale

Ce Prix est remis à une Afeas locale qui organise une activité Femmes d'ici dans leur milieu.

Gagnante : Afeas locale Saint-Charles-de-Drummond, région Centre-du-Québec, pour leur activité Café-rencontre Art et culture. On invite madame Nicole Deshaies à venir nous parler de leur activité.

Le coup de cœur du jury : Afeas locale Granby, région Richelieu-Yamaska pour leur activité « Santé des femmes et nutrition ».

Prix Activités Femmes d'ici catégorie régionale

Ce prix est remis à une Afeas régionale qui organise une activité Femmes d'ici dans leur milieu.

Gagnante : Afeas régionale Centre-du-Québec pour leur activité « Soirée excellence féminin pluriel ». On invite, madame Doris Milot à venir nous parler de leur activité.

Prix Initiatives recrutement

Ce prix est remis à une Afeas locale qui s'est démarquée dans la mise en place d'activités qui contribuent au recrutement de nouvelles membres.

Gagnante : Afeas locale Saint-Maurice, région Mauricie, pour leur activité « Amène une amie ». On invite madame Hélène Champagne à venir nous parler de leur activité.

Le prix coup de cœur est décerné à l'Afeas locale Jean-XXIII, région Mauricie, pour leur activité « Viens tisser des liens ».

Prix Solange-Fernet-Gervais

Étant donné qu'aucune Afeas régionale n'a augmenté son nombre de membres cette année, aucun prix n'est remis.

Certificats recrutement
La liste des récipiendaires est présentée aux congressistes par le biais d'un PowerPoint. Cette année, 40 Afeas locales ont reçu le certificat bronze pour avoir augmenté leurs effectifs de 1 à 4 membres; 9 Afeas locales ont reçu le certificat argent pour avoir augmenté de 5 à 9 membres et 7 Afeas locales ont reçu le certificat or pour avoir augmenté de plus de 10 membres. Les certificats ont été envoyés aux régions, qui se chargeront de les distribuer aux Afeas locales concernées.

Prix fidélité
Ce prix est tiré parmi les membres qui ont renouvelé leur adhésion avant le 15 août.
Le gagnant est monsieur Yvon Boivin, membre soutien de l'Afeas locale Montréal-Est, région Montréal-Laurentides-Outaouais.

Concours d'écriture
1er prix : 100 $
Remis à madame Nicole Rivard, de l'Afeas locale Sainte-Anne-de-la-Pérade, région Mauricie pour son texte *Ces abeilles silencieuses* qui sera publié dans la revue automne 2025.
2e prix : 50 $
Remis à madame Louise Malaison de l'Afeas Saint-Dominique, région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau pour son texte *Mon îlot de bonheur* qui sera publié dans la revue printemps 2026.
3e prix : 25 $
Remis à madame Monique Côté de l'Afeas L'Ancienne-Lorette, région Québec-Chaudière-Appalaches pour son texte *Un monde idéal* qui sera publié dans la revue été 2026.

Pause de 10 minutes

Élection des officières
Proposition pour la présidente d'élection : Marianne Pertuiset-Ferland, et la secrétaire d'élection : Sylvanie Nguyen
Adoptée à l'unanimité

Afin de procéder à l'élection des officières, on demande aux personnes suivantes de se rendre dans une autre salle : Marianne Pertuiset-Ferland, Sylvanie Nguyen, Lise Courteau, Lise Vachon, Marie-Thérèse Poulin, Rachel Leduc, Ghyslaine Jutras, Francine Raynault, Suzanne Lefrançois et Lucie Simard.

Projet rassembleur
Emma Saffar donne quelques informations relatives à la Mosaïque. À ce jour, le provincial a reçu une centaine de photos pour illustrer cette mosaïque interactive. Le projet, dont l'objectif est de faire rayonner la mosaïque tant au sein du mouvement qu'à l'extérieur, entre dans sa deuxième année. Il se peut qu'on y inclue d'anciennes photos d'événements depuis la fondation de l'Afeas. La mosaïque sera divulguée au prochain congrès dans le cadre du 60e anniversaire.

Hommage aux membres décédées durant l'année et mention de naissances
À partir des listes transmises par les différentes instances, Lise Courteau rend hommage aux membres décédées au cours de l'année. Elle prend également un moment pour souligner quelques naissances qui ont été portées à notre attention.

Dévoilement des officières et du conseil d'administration 2025-2026
Marianne Pertuiset-Ferland donne les résultats des élections des officières et du conseil d'administration 2025-2026.

Officières
- Lise Courteau, présidente, Mauricie
- Lise M. Vachon, 1ère vice-présidente, Québec-Chaudière-Appalaches
- Marie-Thérèse Poulin, 2ième vice-présidente, Estrie
- Rachel Leduc, secrétaire, Montréal-Laurentides-Outaouais
- Lucie Simard, trésorière, Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau

Administratrices
- Ghyslaine Jutras, administratrice, Centre-du-Québec
- Suzanne Lefrançois, administratrice, Richelieu-Yamaska
- Francine Raynaud, administratrice, Lanaudière

Elle demande ensuite une proposition pour l'installation du nouveau conseil d'administration :
Proposé par Céline Massicotte, Mauricie, appuyée par Christiane Laporte, Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau.
Adopté à l'unanimité

Remerciements aux administratrices sortantes
Lise Courteau et Lise Vachon remercient les administratrices sortantes :
- Maryse Bruneau, trésorière, région Lanaudière

Elle sera désormais présidente de sa région. Bonne continuité.

- Louise B. Comeau, région Richelieu-Yamaska

De compagnie agréable, nous avons apprécié son engagement et sa volonté d'apprendre. Elle devient présidente de sa région et nous lui souhaitons un bon succès.

Madame Courteau tient également à remercier Isabelle Cloutier, qui termine son mandat intérimaire en remplacement de Sylvanie Nguyen. Elle souligne son adaptabilité, la qualité de son travail, sa rigueur, son dynamisme ainsi que son efficacité. Elle lui adresse ses meilleurs vœux de succès dans ses projets à venir.

Mot de la fin

Madame Courteau invite Madame Doris Milot, présidente de la région Centre-du-Québec, à prendre la parole afin de nous présenter le congrès 2026, dont sa région sera l'hôtesse. La région est très fière d'avoir été choisie pour accueillir cet événement d'envergure, qui marquera le 60e anniversaire de l'Afeas. Elle nous annonce déjà que ce congrès sera à la fois différent et mémorable. Le ton est donné avec le slogan choisi : « 60 ans = 600 membres au congrès ! ». Les membres recevront d'autres informations concernant le congrès tout au long de l'année.

Pour conclure, Madame Lise Courteau adresse ses plus sincères remerciements aux congressistes pour leur présence et leur engagement. Elle remercie également chaleureusement toute l'équipe du siège social, qui a su faire preuve d'un professionnalisme remarquable pour assurer le succès de ce congrès. Elle invite enfin toutes et tous à se souvenir de l'importance de la solidarité — une force vive au cœur de notre communauté.

Levée de l'Assemblée générale

Hélène Champagne, Mauricie propose la levée de l'assemblée et Christiane Laporte, Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau l'appui.

Adopté à l'unanimité

Assemblée générale extraordinaire

28 septembre 2025

Dépôt et adoption des états financiers au 30 juin 2025
Les membres sont convoqué·e·s à la présente assemblée générale extraordinaire afin d'adopter les états financiers préparés par le cabinet comptable MTA CPA.

Cette assemblée, tenue sur la plateforme Zoom, réunit 50 congressistes, ce qui permet d'atteindre le quorum.

Hélène Champagne, région Mauricie en propose l'adoption ; Patricia Label, Montréal-Laurentides-Outaouais, l'appuie.
Adopté à la majorité.

Lise Courteau, Présidente	Huguette Dalpé, secrétaire	Rachel Leduc, secrétaire

Règles de procédure du congrès 2026

L'étude des propositions soumises se déroulera comme suit pour chacune des propositions ou des thèmes :

1. **L'attribution des tables se fera au hasard.** Samedi matin, les congressistes, en entrant dans la grande salle, tireront au sort leur numéro de table.

2. **Présentation de la proposition ou du thème** – En prenant en considération que chacune des participantes aura lu en entier les états de fait avant le congrès, la présidente présente ou fait présenter un résumé de l'état de fait ;

3. **Discussions en tables rondes** – Le temps de discussion sera déterminé par la présidente de délibérations. Chaque table doit désigner une animatrice qui donnera les droits de parole à chacune des participantes.

ÉTUDE DES PROPOSITIONS EN PLÉNIÈRE

1. **Période de clarification** : En grand groupe, une période de clarification est permise pour chaque bloc. La présidente invite une personne de la région qui a présenté la proposition à répondre aux questions de clarification, s'il y a lieu. Le temps réservé pour la période de clarification sera de trois (3) minutes maximum.

2. **Amendements** : Après la période de clarification, nous accepterons un maximum de trois (3) amendements. Pour chaque amendement, nous acceptons un maximum de trois (3) interventions pour et trois (3) interventions contre (maximum deux (2) minutes par intervention).

3. **Propositions** : Après avoir disposé des amendements, nous procédons aux interventions sur la proposition principale (amendée, s'il y a lieu). Nous recevrons un maximum de trois (3) interventions *pour* et trois (3) interventions *contre* (maximum deux (2) minutes par intervention), à moins que les congressistes ne demandent de prolonger la discussion.

4. **Droit de parole et de vote** : Toutes les membres de plein droit en règle et inscrites au congrès ont droit de parole et de vote et elles votent de façon individuelle.

5. **Droit de parole** : Tou·te·s les membres de soutien en règle et inscrit·e·s au congrès ont droit de parole, mais n'ont aucun droit de vote.

6. **Calcul des votes** : Pour l'adoption des propositions, un vote majoritaire est requis. Les abstentions ne sont pas prises en considération dans le décompte des votes exprimés. Les votes seront exprimés à main levée.

LA PRÉSIDENTE DE DÉLIBÉRATIONS :

A. Dirige les délibérations après avoir annoncé le temps réservé à l'étude ;

B. Lit ou fait lire la proposition inscrite au cahier ;

C. Ouvre la période de délibérations sur chaque proposition ;

D. Accorde le droit de parole ;

E. Fait respecter les procédures (règlements Afeas). Si, au cours de la discussion, la situation devient confuse (manque de compréhension, besoin d'information ou d'explications supplémentaires), la présidente de délibérations peut, temporairement, suspendre les règles de procédure pour permettre un échange informel en plénière ;

F. La présidente de délibérations réserve la dernière intervention pour à l'Afeas régionale qui présente la proposition (si plusieurs Afeas régionales ont la même proposition intégrée dans un seul texte, elles doivent s'entendre, avant l'étude des propositions, pour savoir qui fera cette dernière intervention) ;

G. Détermine le moment du vote ;

H. N'a pas droit de vote.

Propositions soumises à l’étude

Proposition 1

Égalité au sommet de l’État

Critère de recevabilité : Condition féminine

De l'égalité de droit à l'égalité de fait au sommet de l'État (Attendu)

La *Charte canadienne des droits et libertés*[1] et la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec*[2] constituent les pierres d’assise de notre système juridique. Elles proclament avec force le droit de chaque personne à l’égalité, sans distinction de sexe.

Pourtant, plus de quarante ans après leur adoption, un fossé persiste entre cette égalité théorique, inscrite dans les textes de loi, et l’égalité réelle, vécue au quotidien dans les plus hautes sphères du pouvoir politique.

Le Secrétariat à la condition féminine du Québec le reconnaît d'ailleurs explicitement dans son *Plan stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027*[3] : l’un des grands défis de notre époque est de s'assurer que les gains juridiques se répercutent enfin en matière « d’égalité de faits ». Or, nulle part ce décalage n'est plus flagrant qu'au sommet de l’exécutif politique.

La *Charte canadienne des droits et libertés*, et la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec* assurent la reconnaissance et l'exercice en pleine égalité des droits de la personne, notamment fondée sur le sexe, parmi d'autres motifs.

Le plafond de verre du pouvoir exécutif (Considérant)

Si les parlements canadiens et québécois comptent de plus en plus de femmes sur les banquettes des député·e·s, le poste ultime — celui qui détient la direction effective du gouvernement — demeure une chasse gardée quasi exclusive des hommes. L’histoire politique moderne parle d’elle-même :

- Au niveau fédéral : une seule femme, Kim Campbell, a occupé le poste de première ministre du Canada au cours de toute l'histoire de la Confédération, et ce, pour un court mandat de quelques mois en 1993.

[1] Charte canadienne des droits et libertés, Article 15 (1) : Droits à l'égalité sans discrimination fondée sur le sexe.

[2] Charte des droits et libertés de la personne du Québec, Article 10 : Droit à la reconnaissance et à l'exercice en pleine égalité des droits et libertés de la personne, sans distinction basée sur le sexe.

[3] *Plan stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027*, priorités axées sur l'accessibilité des femmes aux instances décisionnelles et le passage de l'égalité de droit à l'égalité de fait.

- Au niveau provincial : le Québec n'a connu que deux femmes à la tête de son gouvernement dans toute son histoire. Pauline Marois a été la première à occuper cette fonction de 2012 à 2014. Plus récemment, au printemps 2026, l'accession de Christine Fréchette au poste de première ministre est venue marquer un autre jalon important.

Bien que ces avancées soient historiques, elles mettent en lumière une réalité : l'accès des femmes au sommet demeure l'exception plutôt que la règle, découlant souvent de conjonctures politiques particulières plutôt que d'une parité structurelle solidement ancrée. Sans mécanisme formel, la représentativité des femmes au poste le plus élevé de l'État reste vulnérable aux fluctuations politiques.

Des modèles inspirants à l'international (Considérant)
Pendant que nos structures peinent à normaliser cette dualité de genre au sommet, d'autres démocraties et institutions majeures ont franchi le pas de la modernité en confiant durablement leur gouvernance à des femmes. C'est le cas le cas de l'Union européenne, dont les instances exécutives majeures (la Commission européenne et le Parlement européen) sont dirigées par des femmes[4], démontrant qu'une gouvernance paritaire au sommet est un gage de stabilité et de modernité.

Puisque l'accessibilité paritaire au poste de premier ministre dépend entièrement des aléas des chefs de partis et du mode de scrutin, il devient impératif d'ancrer des mécanismes de co-gouvernance au sein même de l'exécutif. Le poste de vice-premier ministre ou vice-première ministre offre un levier politique et symbolique exceptionnel. Imposer une alternance obligatoire de genre entre le premier ministre ou la première ministre et son ou sa seconde, envoie un signal démocratique puissant : le pouvoir d'État doit se conjuguer obligatoirement au masculin et au féminin. Il s'agirait d'un pas concret et mesurable pour faire passer l'égalité du domaine du droit abstrait à celui des faits.

Proposition 1 – Égalité au sommet de l'État
(Afeas régionale Richelieu-Yamaska)

Nous demandons que chaque premier ministre élu assigne une femme au poste de vice-première ministre et vice et versa si c'est une femme qui est élue première ministre, celle-ci assigne un homme au poste de vice-premier ministre.

[4] Conseil européen et portails officiels de l'Union européenne (gouvernance par Ursula von der Leyen et Roberta Metsola).

Propositions 2 et 3

Crise du logement

Critère de recevabilité : Enrichissement des positions Afeas

Positions de l'Afeas (Attendu)

En 2024, nous demandions, entre autres, que l'offre de logements soit accrue, tout en respectant l'abordabilité pour les personnes à faible revenu et les personnes les plus démunies socialement et que des investissements soient prévus pour la rénovation des logements existants. De plus, nous demandions l'ajout de logements sociaux et abordables et que le soutien financier soit accru en matière de logement afin que les municipalités puissent faire face au problème d'itinérance. Enfin, nous demandions de protéger le parc de logements locatifs encore abordables et les locataires qui y vivent[1].

Les femmes sont touchées par la crise du logement (Attendu)

Selon le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec, *« Les crises du logement qui sévissent dans les 17 régions du Québec prennent des formes diverses et affectent d'une manière disproportionnée les femmes. Toutes les femmes n'ont pas les mêmes vécus, ni les mêmes dénis de leur droit à un logement adéquat, sain et sécuritaire. (...) Avoir un logement salubre, sécuritaire, d'une taille suffisante et économiquement viable s'inscrit dans la lutte féministe. (...) Actuellement, la responsabilité d'accéder à un logement adéquat et abordable repose entièrement sur les épaules des femmes et des populations plus vulnérables. Plusieurs obstacles empêchent les femmes d'accéder à un logement adéquat et abordable ou les contraignent à quitter leur chez-soi : pénurie de logements, augmentation de loyer abusive, prix exorbitant, logement insalubre, rénovictions »*[2].

L'augmentation du coût des logements devenue inabordable (Attendu)

Selon Véronique Laflamme, du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), *« Les locataires à faible et modeste revenus font face à une inabordabilité grandissante. 173 000 ménages locataires du Québec ont déjà des besoins impérieux de logement, selon Statistique Canada, car ils vivent dans un logement trop cher, trop petit ou en mauvais état, avec un revenu médian annuel de seulement 21 400 $. Les logements privés qui représentent pourtant 89 % du parc locatif ne répondent pas aux besoins d'un nombre grandissant de locataires*[3]*. »*

1 https://afeas.qc.ca/prop_annuelles/recueil-des-revendications-2024/

2 https://reseautablesfemmes.qc.ca/mobilisations/mobilisation-pour-le-droit-au-logement/

3 https://www.frapru.qc.ca/pauvreteresponsabilitegouvernementale/

Projet de loi 65 (Attendu)

Le projet de loi 65, Loi limitant le droit d'éviction des locateurs et renforçant la protection des locataires aînés du gouvernement du Québec, a été sanctionné et mis en vigueur le 6 juin 2024[4]. Ce projet de loi vise à :

- protéger les locataires victimes d'éviction à des fins d'agrandissement, de subdivision ou de changement d'affectation d'un logement, et ce, pour une durée de trois ans à compter de la sanction de la loi ;
- à élargir les critères de protection pour les personnes aînées en interdisant de reprendre un logement ou d'évincer un·e locataire ou un couple, si ces personne sont âgées de 65 ans ou plus et que le logement est occupé par ces mêmes personnes depuis au moins 10 ans[5].

La loi 31[6] (Attendu)

Même si cette loi est entrée en vigueur en février 2024, elle ne va pas régler la crise du logement. Cependant, son utilité permettra d'augmenter l'offre de logements et de rétablir l'équilibre entre les locataires et les propriétaires, d'après France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation[7]. Cette dernière soutient que la loi aide tant les propriétaires que les locataires[8].

Contexte et encadrement des hausses de loyer au Québec (Attendu)

Au Québec, le Tribunal administratif du logement (TAL) établit chaque année les critères de calcul pour l'ajustement des loyers. Contrairement à d'autres provinces, il n'existe pas de taux de hausse maximal unique (taux plafond) imposé par le gouvernement. Le calcul est individuel et varie selon les dépenses réelles de chaque immeuble (taxes, assurances, travaux)[9].

Pour guider les propriétaires et les locataires, le TAL publie chaque année des pourcentages applicables de base. Ces taux de base diffèrent selon la période de validité du bail reconduit[10] :

4 https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-65-43-1.html

5 https://www.tal.gouv.qc.ca/sites/default/files/projet_loi_65.pdf

6 https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/adoption-du-projet-de-loi-31-le-gouvernement-mettra-sur-pied-dautres-outils-afin-de-contribuer-a-resorber-la-crise-du-logement-53880

7 Le projet de loi 31 sur le logement est finalement adopté, La Presse canadienne, le 21 février 2024

8 Quelles sont les répercussions de la nouvelle loi sur l'habitation, Le Devoir François Carabin à Québec, correspondant parlementaire

9 Tribunal administratif du logement (TAL). (1er janvier 2026). *Règlement sur les critères de fixation de loyer et refonte des formulaires obligatoires*.

10 Tribunal administratif du logement (TAL). (19 janvier 2026). Le calcul de l'ajustement des loyers en 2026. Disponible sur www.tal.gouv.qc.ca. (Note : C'est cette source qui valide les taux de 3,1% et 6,7% pour 2026-2027).

- Pour les baux débutant entre le 2 avril 2026 et le 1er avril 2027 : le pourcentage d'inflexion de base est fixé à 3,1 % pour le loyer général. Pour les logements offrant des services (comme les résidences pour aînés), le pourcentage applicable à la partie du loyer liée aux services personnels est de 6,7 %.
- Pour les baux ayant débuté entre le 2 avril 2025 et le 1er avril 2026 : Le pourcentage de base était de 4,5 % pour le loyer général, et de 6,0 % pour la partie relative aux services personnels.

De plus, l'encadrement législatif a récemment été renforcé par la Loi 31, qui oblige notamment les propriétaires à inscrire le loyer maximal sur 5 ans à la section F du bail pour les nouvelles constructions, limitant ainsi les hausses abusives dans les immeubles neufs[11]. Le logement demeure un déterminant majeur de la santé et du bien-être, particulièrement chez les populations vulnérables comme les femmes en situation de précarité[12].

Comparaison avec les autres provinces canadiennes (Attendu)

À l'inverse du modèle québécois, d'autres provinces appliquent un contrôle direct ou un plafonnement strict :

- Au Nouveau-Brunswick : le gouvernement impose un plafond fixe de 3 % sur la hausse annuelle des loyers[13].
- En Ontario : le gouvernement fixe chaque année un plafond d'augmentation (qui est de 2,5 %), lequel est généralement indexé sur l'indice des prix à la consommation (IPC) de la province, bien que certaines exceptions s'appliquent pour les logements construits après 2018[14].

Rôle critiqué de la Loi 31 (Considérant)

La Loi 31 et ses règlements instaurés au 1er janvier 2026 comme mesure préventive permettant une hausse raisonnable du coût des loyers pour les locataires, ne donne pas plus de logements disponibles à un prix raisonnable aux citoyens et citoyennes. Cette loi n'offre aucune protection réelle contre l'augmentation des évictions surtout envers les locataires aîné·e·s. C'est plutôt un moyen pour diminuer les plaintes des locataires auprès du TAL.

11 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (communément appelée Loi 31), sanctionnée en 2024. Gazette officielle du Québec.

12 Seery, A., Lemire, L., & Charleston, L. (2022). Le logement : un levier pour améliorer la santé et le bien-être des Femmes en Estrie. Document déposé à ConcertAction Femmes Estrie par le Centre de recherche sociale appliquée. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

13 Seery, Annabelle, Louise Lemire et Laurence Charleston. 2022. Le logement : un levier pour améliorer la santé et le bien-être des femmes en Estrie. Document déposé à ConcertAction Femmes Estrie par le Centre de recherche sociale appliquée, 28 p

14 www.ontario.ca/page/augmentations-de-loyer-residentiel.

Besoin d'un taux plafond raisonnable (Considérant)
Le gouvernement refuse d'instaurer un véritable *plafond* ou un gel de loyer. En janvier 2026, il a procédé à une refonte des critères de fixation des loyers et une mise à jour des formulaires TAL. Ces nouveaux formulaires visent à moderniser la formule mathématique pour ajuster les taxes, les assurances et les travaux majeurs.

Conséquences de la crise du logement (Considérant)
Il y a un manque grandissant du nombre de logements disponibles et en bon état, et un surpeuplement (nombre exagéré de personnes vivants dans un logement) de la capacité normale du milieu de vie. La faible disponibilité de logements freine la possibilité de déménager. Ainsi la crise augmente l'exposition à l'insalubrité et aux problèmes de santé.

Conséquences des ajustements gouvernementaux (Considérant)
Même si le gouvernement a effectué un exercice de révision pour réduire le coût des logements, la nouvelle formule continuera à tenir compte des sommes que doivent débourser les personnes âgées pour obtenir certains services dans les RPA. Le gouvernement n'a pas choisi de revoir la méthode de calcul du TAL pour réduire la crise du logement. De plus il n'y a aucune protection supplémentaire pour les locataires dans la formule adoptée qui exclut tout plafonnement des hausses de loyer. Cela signifie que les propriétaires peuvent continuer, dans les faits, d'augmenter les loyers comme ils l'entendent. Des maillons manquent toujours à la loi pour protéger efficacement les locataires.

Proposition 2 – Respect des taux moyens de variation des loyers et fardeau de la preuve
(Afeas régionale Estrie)
Nous demandons aux gouvernements fédéral et provincial d'adopter des mesures de contrôle obligatoires, en instaurant un mécanisme afin de s'assurer que les hausses de loyer respectent les taux moyens de variation de loyers fixés par le Tribunal administratif du logement (TAL), incluant les nouvelles constructions, et que le fardeau de la preuve revienne aux propriétaires.

Proposition 3 – Établissement d'un taux plafond raisonnable
(Afeas régionale Estrie)
Nous demandons au gouvernement provincial d'intervenir auprès du Tribunal administratif du logement (TAL) pour établir un taux plafond raisonnable.

NOTES

Afeas
ASSOCIATION FÉMINISTE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

Gâce au soutien financier de

Femmes et Égalité des genres Canada

Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
Québec

Desjardins
Caisse de Drummondville

